

« **L'élan** », éléments d'analyse

Repères et documents pour les acteurs locaux de la Solidarité internationale

Numéro 3 - Octobre 2013

Nous sommes heureux de vous proposer ce 3^{ème} numéro de **L'élan** !

Faut-il requalifier ce que l'on nomme -injustement- *Printemps arabe* ? Les effets induits de la découverte du plus grand gisement de charbon du monde dans la province mozambicaine de Moatize. Le drame de Lampedusa ou la déclaration finale du 4^{ème} congrès de l'organisation mondiale des pouvoirs locaux (CGLU)... Voilà quelques-uns des sujets traités avec cette nouvelle livraison de **L'élan**... Mais d'autres surprises vous attendent !

Pour le reste, vous le savez, une quantité d'ouvrages et plus de 50 abonnements sont à votre disposition à Via le monde, ainsi que notre lettre électronique **Lili** et notre site Internet **vialemonde93.net**.

Répondre à vos besoins ciblés d'informations et de connaissances relève des services documentaires que nous vous rendons au quotidien, les mardis et jeudis, de 14h à 19h et, les mercredis et vendredis, de 9h30 à 17h30, sans interruption.

L'équipe de Via le monde

DE QUOI LE « REVEIL ARABE » EST-IL LE NOM ?

Béligh Nabli, Directeur de recherche à l'IRIS, a produit dans le *Huffington Post* un bref papier d'analyse qui dénonce la paresse intellectuelle et les raccourcis qui se sont imposés dans le discours politico-médiatique français pour analyser le « Printemps arabe » – la pertinence de cette dénomination étant la première à être remise en cause... Un article à connotation savante un peu aride mais utile pour dépasser une vision souvent « englobante » et « occidental-centrée » des processus à l'œuvre dans le monde arabe.

ASSOCIATIONS, QUEL DEVENIR ?

La mobilisation initiée au printemps autour de l'appel « Non à la mort des associations » s'est poursuivie en septembre. Le malaise n'épargne évidemment pas le tissu associatif de la solidarité internationale. Pour le journal *Association mode d'emploi*, [La modification des aides publiques déstabilise les associations](#). Sur le même sujet, l'hebdomadaire *Politis* a consacré un dossier, davantage « à charge », sur les conséquences liées aux restrictions budgétaires ; [Comment l'Etat orchestre en douce un plan social](#). Enfin, de grands noms du secteur associatif, tel Didier Minot, du collectif des associations citoyennes, témoignent sur l'effet de cette politique et demande au gouvernement de [reconnaître la diversité associative](#).

LE MOZAMBIQUE ET LE POISON DU CHARBON

La découverte du plus grand gisement de charbon au monde a entraîné l'expulsion de 2 000 familles de la région de Moatize, dans le nord-ouest du Mozambique (Afrique Australe). *Courrier international* consacre un intéressant dossier à [Moatize et la malédiction du charbon](#)... Ce n'est ni le premier ni le dernier exemple du genre mais il reste très instructif, pour les acteurs du développement que nous sommes, de réfléchir aux dimensions paradoxales que représente pour un pays en développement, la découverte de telles richesses dans son sous-sol. Malgré les milliards de dollars investis dans cet eldorado énergétique, ce n'est semble-t-il pas [une mine de charbon au cœur de la savane](#) qui garantira le bonheur des habitants de ce pays... Qui reste parmi les plus pauvres de la planète.

MALI : ENTRE PERILS ET RECONSTRUCTION

Après l'élection du Président Ibrahim Boubacar Keita, familièrement IBK, la situation reste délicate au Mali. En trois courtes questions-réponses, Philippe Hugon, Directeur de recherche à l'IRIS, nous renseigne à ce propos : « [Quelle transition au Mali ?](#) ». De son côté, *Alternatives internationales* revient fort opportunément sur [l'importance de la présence de la société civile à la table des négociations](#). La revue *Jeune Afrique* quant à elle, insiste sur la grande fermeté qu'affiche le nouveau président malien sous le titre éloquent d'[IBK en tenue de combat](#).

LAMPEDUSA, PLUS JAMAIS ÇA ?

En France et en Europe, l'émotion a été la première et naturelle réaction face à l'horreur de ce énième naufrage. Mais au-delà ? Pour le Guinéen Boubacar Sanso Barry, la première réaction a plutôt été de dire « [Lampedusa : indignation hypocrite et larmes de crocodile](#) ». Ne serait-il effectivement pas temps de revenir sur les causes, puis les mesures et propositions afin d'éviter qu'une telle tragédie ne se reproduise ? « [L'Europe doit-elle fermer ou ouvrir davantage ses frontières ?](#) » s'interrogent, dans *Courrier international*, Lucie Geffroy et Nathalie Kantt pendant que le quotidien *La Croix* se demande « [Que fait l'Europe contre les tragédies de l'immigration illégale ?](#) » tout en livrant le témoignage de [Boubou Traore](#), un jeune Malien, sur une « aide au retour » réussie. En miroir, nous vous proposons la courte interview, dans *l'Humanité*, de Claire Rodier, Vice-présidente de Migreurop, pour qui [Contenir la mobilité des humains est illusoire](#).

ROMS : COMMENT FONT-ILS AILLEURS ?

Ils sont entre 10 et 12 millions en Europe, soit « *la plus importante minorité ethnique de notre continent* ». Par-delà le débat français, leur situation apparaît très contrastée... Ce qui donne toute sa valeur à l'article issu du journal espagnol *El País* que nous vous proposons sur l'intégration de l'importante communauté gitane en Espagne : [Des Gitans de plus en plus espagnols](#).

DECLARATIONS, RAPPORTS ET DOCUMENTS...

D'autres documents, qui nous paraissent pouvoir être utiles à votre activité associative ou professionnelle de coopération et de solidarité internationale, vous sont aussi soumis ci :

- La [Déclaration finale de Rabat](#), adoptée par les pouvoirs locaux réunis à l'occasion du 4^{ème} congrès de Cités & gouvernements locaux unis, début octobre.
- Le Rapport de Bertrand Brequeville, responsable Desk à Médecins du monde, rapport intitulé [Les ONG doivent inscrire leurs actions dans une logique de transformation sociale](#), qui dénonce de façon argumentée et incisive « l'humanitarisme », ses autojustifications contre-productives et ses modes opératoires souvent calqués sur l'entrepreneuriat recherche de la performance.
- La synthèse du rapport du CESER, [Actions internationales des acteurs franciliens : quel champ et quels partenariats pour le Conseil régional](#) ainsi qu'un lien, ci-après, pour l'accès à la totalité dudit rapport (143 pages) : <http://www.ceser-iledefrance.fr/institution/rapports.aspx?comm=coop>

Rendez-vous fin novembre/début décembre, pour un nouvel *Elan* et d'ici là...

Bonne lecture à toutes et tous !

Comprendre le « réveil » arabe

Par Bélih Nabli, directeur de recherche à l'IRIS ([Le Huffington Post](#), 19 octobre 2013)

Derrière la guerre civile en Syrie, le coup d'État militaire en Égypte, le chaos en Libye, la crise politique et sociale en Tunisie... de quoi le "réveil" arabe est-il le nom? L'analyse descriptive et statique du mouvement insurrectionnel qui a traversé le monde arabe en 2011 ne permet pas d'en dégager le sens profond: une mise en perspective s'impose.

La qualification de phénomènes politiques constitue en soi un enjeu de pouvoir: celui de nommer les choses et d'en imposer la signification. Alors que le mot "thawra" (révolte, rébellion, révolution) s'est imposé parmi les manifestants et autres insurgés, en France, l'idée d'un "printemps arabe" s'est imposée dans le discours politico-médiatique. Toutefois, l'analogie (commode mais infondée) avec le "Printemps des peuples" européens en 1848 témoigne du réflexe qui consiste à plaquer une grille de lecture occidental-centrée sur un phénomène complexe, alliant le particulier et l'universel.

On retrouve les signes de cette même paresse intellectuelle à travers l'utilisation de la notion de "laïcité" ou de "partis laïcs" pour tenter d'explicitier la reconfiguration des systèmes politiques nationaux, réduits ainsi à une opposition schématique, binaire, manichéenne, entre les "progressistes" et les "islamistes", prolongement d'une vision morale du Bien et du Mal. Ces analyses réductrices -car fondées sur le seul prisme islamiste- sont à l'origine de sortes de labels idéologiques: "hiver islamiste", "islamofascisme".... Il est remarquable que de telles expressions aient fait florès dans les commentaires politiques et médiatiques portant sur le monde arabe ou sur ... la société française.

Bien que s'inscrivant dans un espace géoculturel commun (le monde arabe), la singularité et le caractère sui generis de ces bouleversements rendent délicate toute qualification englobante. Même si la dynamique est globale (et donc transnationale), son analyse relève de la casuistique et doit donc se décliner État par État, société par société. En cela, l'échelon national offre un niveau d'analyse pertinent pour des sociétés marquées par d'irréductibles particularismes économiques, sociaux, communautaires, tribaux, religieux, etc. A l'image du monde arabe, le "réveil" de ses peuples n'est ni homogène, ni univoque: non seulement les processus enclenchés au niveau national et transnational ne sont pas linéaires, mais leur rythme et leur intensité sont très variables.

Les chutes successives de Ben Ali, de Moubarak, de Kadhafi et d'Abdallah Saleh ont donné l'illusion d'un "effet domino" par lequel les régimes autocratiques s'effondreraient les uns après les autres. Héritée du mouvement qui a balayé les régimes communistes d'Europe de l'Est, cette image mécaniste ne se vérifie nullement.

Près de trois ans après la révolution tunisienne, les perspectives ouvertes par son onde de choc dans le monde arabe se heurtent à des impasses et résistances politiques relevant de logiques contradictoires, de la contre-révolution à la révolution permanente. Si la démocratie relève du champ des possibles, sa voie d'accès demeure étroite et sa pratique suppose une longue acculturation. La démocratie ne se décrète ni ne s'impose par la force. Les États-Unis l'ont appris aux dépens du peuple irakien.

Enfin, la signification essentielle de cette séquence historique est de nature immatérielle: le "mur de la peur" qu'inspiraient les pouvoirs autoritaires a chuté. Le "réveil arabe" est une prise de conscience individuelle et collective de la capacité des citoyens/peuples à (re)prendre leur destin en main. Une capacité qui écorne passablement la condition d'assujéti à laquelle les cantonnait un regard essentialiste. Les peuples ont transcendé leur peur du Léviathan et ont pris conscience de leur pouvoir souverain.

Passé ce mur de la peur, la question posée est celle du destin commun : au regard des clivages politiques, religieux, communautaires, tribaux et des intérêts particuliers, les régimes en place sont confrontés à leur propre capacité à redéfinir l'unité/l'intérêt national(e) au-delà des systèmes ou modèles de l'autoritarisme laïc et de l'islamisme politique. Les nouveaux régimes arabes ont-ils vocation à s'inscrire dans le moule universel de la "démocratie de marché" censé marquer la fin de l'histoire ? ■

La modification des aides publiques déstabilise les associations

La mobilisation initiée au printemps autour de l'appel « Non à la mort des associations » s'est poursuivie du 14 au 21 septembre. La plateforme associative met en cause la baisse des financements publics. Pourtant le gouvernement multiplie les initiatives. Alors d'où vient le malaise ?

Pas de trêve estivale pour les associations citoyennes ! En plein mois de juillet, le collectif a adressé une lettre au Premier ministre, après l'annonce faite par le gouvernement de 14 milliards d'euros d'économies à réaliser en 2014 et 2015 : « Les associations sont directement visées par ces restrictions budgétaires, qui ne peuvent que se traduire par l'abandon de nombreuses subventions pour des actions ne relevant pas des compétences obligatoires des collectivités. Cela concerne la culture, l'éducation populaire, l'environnement, le sport, la politique de la ville, la défense des droits... ».

Morosité

Dans sa dernière note de conjoncture (juin 2013) sur le moral des responsables associatifs, Recherches et Solidarités confirme une « réelle dégradation de la situation » : « La proportion des associations en situation financière jugée convenable par leurs responsables bénévoles s'était rétractée en décembre 2012 et se réduit encore au mois de mai 2013 [...] La proportion des responsables indiquant que la situation financière de leur association est très difficile, est certes restée stable à 11 %, mais cela représente par projection environ 140 000 associations en France ».

Chacun peut d'ailleurs trouver autour de lui des exemples d'associations en difficulté du fait d'une baisse des financements. Une députée (1) indiquait récemment que suite à des reculages de certains postes Fonjep pour

l'année 2013, la fédération régionale des MJC de Bourgogne avait subi une perte de 7 200 euros par poste. Idem pour les centres sociaux et socioculturels dont la dotation Fonjep est passée de 12,3 millions d'euros en 2008 à 4,7 millions en 2011, soit une baisse de 61,7 % (2). Et début septembre, la Fnars témoignait de son côté que des associations de veille sociale de son réseau avaient épuisé leur budget annuel depuis l'été. De quoi faire craindre que le soutien aux associations ne devienne, en période de crise, une variable d'ajustement.

Paradoxe

C'est dans ce contexte que la plateforme associative à l'origine de l'appel « Non à la mort des associations », qui réunit 78 réseaux nationaux, 138 réseaux régionaux ou départementaux et quelque 400 associations locales (liste sur www.nondisparitionassociations.net) a lancé la semaine de mobilisation de septembre. À Grenoble ont eu lieu par exemple des « États généraux et généreux des associations », à Briançon un « grand rassemblement associatif et festif », ou bien encore un pique-nique citoyen à Paris. Toutes les associations ne sont pourtant pas à (et dans) la rue. Car, et c'est tout le paradoxe, jamais depuis plusieurs années les associations n'ont été autant écoutées par les pouvoirs publics. La ministre de la Vie associative semble mettre un point d'honneur à être présente sur le terrain et est de fait présente dans de très nombreuses manifestations. Sur un plan moins symbolique, les de-

mandes de reconnaissance du rôle des associations et la revendication de relations entre collectivités et associations qui ne passent pas que par les appels d'offres et les marchés publics trouvent actuellement des échos favorables du côté du gouvernement. Les projets concernant les modalités juridiques de financements des associations (loi ESS, révision de la circulaire Fillon, projet de recueil d'initiatives, cf. page 22) vont d'ailleurs clairement dans le sens souhaité par le monde associatif.

État-Janus

« Oui, mais... », répond Didier Minot, un des porte-parole du collectif dans son livre *Des associations citoyennes pour demain* (3) : « La politique associative du gouvernement actuel est ambiguë, avec d'un côté une sincère volonté de concertation et de retour au dialogue, de l'autre la poursuite de la LOLF (4) et de la RGPP (5), l'organisation programmée du dépérissement des financements publics et la soumission croissante de la puissance publique au néolibéralisme ». Pour lui il est clair que lorsque les associations s'adressent aux pouvoirs publics, elles doivent savoir laquelle de ces deux faces elles ont devant elles, et vérifier que la main droite de cet État-Janus ne vienne pas retirer ce que sa main gauche lui a donné. Dans leur étude d'octobre 2012 *Les associations entre crise économique et mutations. État des difficultés*, la sociologue Viviane Tchernonog et le juriste Jean-Pierre Vercamer sont plus nuancés. Les ressources publiques n'ont pas réelle-

ment baissé « mais elles ont cependant subi d'importantes modifications qui ont déstabilisé de nombreuses associations ». Traduction : Baisse des financements de l'État, montée en charge des collectivités locales, passage de la subvention à l'appel d'offres ou à la commande publique, privatisation (les usagers paient) et concurrence entre les associations dont le nombre ne cesse de croître.

Mutation

Pour les deux chercheurs, la situation n'en est pas moins périlleuse : « Pour la première fois dans leur histoire, les associations doivent affronter et anticiper des baisses de ressources et leurs conséquences ». C'est donc moins à un remake classique de revendications budgétaires (« Des sous ! Des sous ! ») qu'on assiste, qu'à la difficile et douloureuse mutation des financements et des partenariats entre associations et pouvoirs publics. Notre premier baromètre des relations collectivités-associations réalisé en 2012 avait d'ailleurs montré une nette différence de perception entre les élus qui estimaient que les aides qu'ils leur versaient étaient

stables ou en hausse, et les associations qui pensaient, elles, qu'elles baissaient. Signe que chacun ne parle pas forcément de la même chose. Cette évolution n'ira pas sans conflit, sans hésitation, sans compromis. La mobilisation associative de septembre n'en est qu'un énième épisode.

(1) Question n° 29685 [http : //questions.assembleenationale.fr/q14/14-29685QE.htm](http://questions.assembleenationale.fr/q14/14-29685QE.htm)

(2) Question n° 6587 [http : //questions.assembleenationale.fr/q14/14-6587QE.htm](http://questions.assembleenationale.fr/q14/14-6587QE.htm)

(3) Éditions Charles Léopold Mayer, septembre 2013, 20 .

(4) Loi organique relative aux lois de finances.

(5) Révision générale des politiques publiques.

DES AIDES INDIRECTES

Les déductions fiscales aux donateurs représentent une aide indirecte de l'État d'environ 1,5 milliard d'euros par an, soit 1 milliard lié à

l'impôt sur le revenu et 450 millions à l'impôt sur les sociétés.

L'Observatoire France Générosités indiquait qu'en 2012, la croissance globale des dons avait été de 1,7 % par rapport à 2011. Près de 92 % de ces dons sont faits par des donateurs fidèles. C'est leur mobilisation qui a permis une croissance globale en 2012 puisque leurs dons augmentent de 2,2 % et compensent ainsi une baisse de 4 % des dons provenant de nouveaux donateurs. France

Générosités indiquait cependant : « Ces résultats ne suffisent pas à compenser la baisse des financements publics et les besoins croissants auxquels doivent répondre les associations et fondations ». Il est trop tôt pour connaître la tendance en 2013, 40 % des dons s'effectuant traditionnellement au cours du dernier trimestre de l'année. Outre les déductions fiscales, on peut aussi mentionner, au titre des aides indirectes, les exonérations de charges sociales, les contrats aidés, les exonérations fiscales sur les recettes de six manifestations annuelles... ■

par Michel Lulek

[Retour sommaire](#)



Politis

Jeudi 5 Septembre 2013

Comment l'État orchestre un plan social insidieux

Quarante mille emplois menacés ! Les restrictions budgétaires entraînent une diminution des subventions publiques qui place le secteur associatif dans une situation explosive.

Ce qui se passe dans la fédération nationale des Francas, important mouvement d'éducation populaire et fédération de centres de loisirs, est symptomatique de la situation dramatique vécue par le mouvement associatif. Son association lilloise a connu de grosses difficultés en 2012 après la diminution de 30 % des subventions municipales. Au point de mettre en péril les centres de loisirs qui accueillent les enfants : onze salariés étaient sur la sellette avant que la Ville et le réseau trouvent in extremis une solution.

Cette situation n'est pas un cas isolé dans la fédération nationale, qui a pourtant signé en juin, avec Vincent Peillon, ministre de l'Éducation nationale, et Benoît Hamon, ministre délégué à l'Économie sociale et solidaire (ESS), un accord-cadre pour développer l'éducation et la formation à l'ESS.

Au-delà des Francas, beaucoup d'associations ont du mal à boucler leurs fins de mois et sont sur le point de cesser leur activité en raison des mesures d'économie prises par les collectivités et l'État. Le conseil général de Seine-Maritime, un exemple parmi d'autres, a divisé par deux ses dotations aux clubs de prévention du département, « alors même que la politique de la Ville est présentée comme prioritaire », indique une note du Collectif des associations citoyennes (CAC). Le département de la Gironde réduit l'ensemble de ses subventions de 15 % en 2013, « mais annonce que ce sera beaucoup plus en 2014 », ajoute la note.

« Les restrictions des dotations de

l'État aux collectivités territoriales sont telles qu'elles ne peuvent qu'amener ces dernières à concentrer leurs ressources sur les dépenses contraintes, au détriment de la vie associative et de la démocratie », alerte le CAC, dans une lettre ouverte adressée le 9 juillet à Jean-Marc Ayrault et à Valérie Fourneyron, ministre de la Vie associative.

Dès le mois d'avril, le collectif a tiré le signal d'alarme en lançant un appel intitulé « Non à la disparition des associations ». Et l'annonce faite en mai par Jean-Marc Ayrault d'économies budgétaires à réaliser en 2014, à hauteur de 14 milliards d'euros, a suscité un mouvement de grande ampleur dans le secteur associatif.

« Le plan de réduction des dotations de l'État versées aux collectivités prévoit une baisse supplémentaire de 1,5 milliard d'euros en 2014 et autant en 2015 », relève Didier Minot, un des animateurs du CAC et fondateur du Réseau des écoles de citoyens (Récit). « Les collectivités territoriales doivent prendre part à l'effort de redressement avec, en 2013, la stabilisation des concours de l'État puis leur réduction progressive », ajoute Jacques Pélissard, président de l'Association des maires de France (AMF), qui a demandé à Jean-Marc Ayrault, en mars, de « changer sa façon de travailler », après l'annonce d'une deuxième baisse des dotations de l'État.

De plus, « l'accroissement des compétences de départements, déjà en difficulté, risque de les amener à recentrer leur action sur l'économie et

la formation professionnelle au détriment du secteur associatif. Les communes sont également touchées et risquent de perdre toute marge de manœuvre en 2015 », indique la lettre ouverte du CAC.

Dans un état des lieux dressé en juin (1), Viviane Tchernonog, chercheuse au CNRS et spécialiste des associations, souligne que « la baisse massive des subventions dans les dernières années et son corollaire, la généralisation des commandes publiques, ont des conséquences importantes sur l'avenir des associations et les fonctions qu'elles remplissent ». L'universitaire relève de plus que « les subventions publiques sont surtout concentrées dans les grandes associations : 2 % d'entre elles, soit environ 27 000, perçoivent 71 % des subventions publiques, soit une aide moyenne de l'ordre de 360 000 euros ». Elle souligne aussi que la baisse des subventions publiques a « pour effet de fragiliser les associations moyennes, qui ne sont pas en mesure d'accéder aux commandes publiques ».

En fait, près de la moitié des subventions de l'État vont aux associations parapubliques telles que les œuvres sociales, les colonies de vacances, les restaurants des ministères, diverses agences, l'Afnor, l'Afpa, qui ont pour la plupart une forme associative, pointe le Collectif des associations citoyennes. Il ajoute que ces subventions « sont la plupart du temps gérées au sein des mêmes programmes que les subventions aux associations réelles ».



Les associations de solidarité, comme les soupes populaires, craignent de ne plus pouvoir continuer leur action.

AndRieu/Afp

La régression des financements de l'État est lourde de conséquences : le CAC, qui a été reçu à trois reprises par le cabinet du Premier ministre, parle de « catastrophe qui se traduirait, sur le territoire national, par un énorme "plan social", plus important encore que ceux qui touchent l'industrie et les services ». Selon, Didier Minot, « 26 000 emplois ont été perdus en 2010, puis, après une accalmie, 9 000 au dernier trimestre 2012 et au premier trimestre 2013. Les perspectives budgétaires nous amènent à prévoir une amplification de ces pertes d'emplois, que nous estimons à près de 40 000. Cela représente le volume d'emplois perdus par la Lorraine en 1983, au moment des reconversions industrielles. C'est pour cela que nous avons dénoncé "un plan social invisible" dans notre lettre au Premier ministre ».

En comparaison, les emplois d'avenir du gouvernement, conventionnés

dans les domaines de l'éducation populaire et du sport, représentent moins de 5 000 emplois : « C'est pourquoi le 19 juillet, considérant que le gouvernement ne ferait plus évoluer sensiblement les emplois d'avenir, la Conférence permanente des coordinations associatives [CPCA, voix institutionnelle du mouvement associatif, NDLR] a fait des propositions au président de la République pour d'autres mesures concernant principalement les grands réseaux », ajoute Didier Minot.

Le CAC reproche au gouvernement d'avoir une vision comptable à court terme : la disparition des subventions publiques « se traduirait par une perte beaucoup plus importante d'activités d'intérêt général, avec un effet multiplicateur de l'ordre de 1 à 3 », ont écrit les membres du collectif au Premier ministre et à la ministre de la Vie associative. « Des milliers de personnes vont se retrouver au chômage. Au total, la décision prise par le gouvernement ne peut que creuser encore plus le déficit, comme le montrent les exemples de la Grèce et des pays de l'Europe du Sud », souligne l'animateur du CAC, qui anticipe « une multiplication des souffrances sociales et des vies brisées, des effets négatifs directs sur l'économie et l'équilibre des territoires, la destruction de projets associatifs patiemment construits, nécessaires à la société », et une perte de l'engagement bénévole.

Pour l'instant, les ponts ne sont pas coupés avec le gouvernement.

« Nous avons la reconnaissance implicite d'un besoin permanent de mise en réseau, de réflexion commune et d'action des associations citoyennes. Cela nous conduit à envisager la pérennisation de notre action. Apparemment, le cabinet de Valérie Fourneyron partage ce point de vue, car nous avons reçu une réponse de principe plutôt positive à notre demande de financement pour 2014. » Autant dire que la plate forme associative lancée par le collectif a un bel avenir devant elle.



Les colonies de vacances relèvent souvent du secteur associatif.

Huguen/Afp

(1) « Le financement public des associations entre subventions et commandes », Viviane Tchernonog, juin 2013, étude présentée lors de la conférence « Associations, subventions, collectivités, mode d'emploi », organisée par le ministère de la Vie associative.

Tous droits réservés : Politis

169D73CA7210240AE01D0D88B40BC1933D20872E76EF765A6CEFD96

[Retour Sommaire](#)

Politis

Jeudi 5 Septembre 2013

« Reconnaître la diversité associative »

Pour Didier Minot, le gouvernement doit adapter la réglementation pour les petites et moyennes organisations, et maintenir leurs financements.

Le Collectif des associations citoyennes compte interpeller de nouveau le gouvernement, après la semaine d'action qui se tiendra du 14 au 22 septembre.

Vous dénoncez l'effet des politiques d'austérité, qui provoquent la réduction drastique des subventions versées par les collectivités aux associations. Qu'attendez-vous du gouvernement ?

Didier Minot : Nous avons demandé au gouvernement la reconnaissance de la diversité associative, indispensable à toute vie en société, à la cohésion sociale, à la transition écologique, à la respiration démocratique et socioculturelle des territoires. Plus d'un million d'associations y contribuent, maillent l'ensemble du territoire et agissent d'abord grâce à la mobilisation de leurs adhérents bénévoles. L'austérité menace la survie de beaucoup d'entre elles, avec pour conséquence directe la remise en cause d'un modèle social auquel tiennent les associations citoyennes et les Français : primauté de l'intérêt général sur les intérêts particuliers, de la solidarité sur la concurrence et de la démocratie sur le pouvoir de l'argent.

Nous souhaitons le desserrement de la contrainte financière exercée sur les collectivités. L'annonce d'une ponction supplémentaire de leur dotation globale 1,5 milliard d'euros en 2014 et 3 milliards en 2015 risque d'entraîner une crise majeure du financement des activités associatives les plus porteuses d'innovation sociale et de citoyenneté. Notamment dans les secteurs du sport, de la culture, de

l'éducation populaire, de l'environnement et de la défense des droits. Le gouvernement refuse cette évidence et prétend que « les collectivités sont libres d'aider qui elles veulent ». Nous avons écrit le 9 juillet une lettre ouverte au Premier ministre pour l'alerter sur les licenciements massifs qui résulteront de cette ponction.

Notre voix s'ajoute à beaucoup d'autres et nous espérons que le gouvernement finira par reconnaître que le plan de rigueur remet en cause notre modèle social. C'est un danger pour la démocratie.

Enfin, nous demandons l'adoption d'une réglementation adaptée aux petites et moyennes structures. Cela se traduit par une série de propositions réglementaires visant à simplifier les procédures, en les adaptant à la réalité de l'immense majorité des associations.

Nombre d'activités associatives sans but lucratif sont soumises au champ de la concurrence. Pourquoi souhaitez-vous le maintien de la subvention comme mode de financement ?

De plus en plus de collectivités recourent à la commande publique dans leur relation avec les associations. L'écart grandit entre quelques dizaines de milliers d'associations qui, par leur taille, peuvent s'accommoder des logiques de marché et l'immense majorité des autres, qui sont ainsi marginalisées. Nous demandons le maintien de la subvention au projet associatif comme mode de financement normal des associations citoyennes, car c'est la condition pour que celles-ci

puissent développer de façon autonome leurs initiatives au service du bien commun.

Nous sommes d'accord avec la proposition du gouvernement de donner une base légale à la subvention dans le projet de loi sur l'économie sociale et solidaire, afin de renforcer la sécurité juridique de la subvention par rapport au code des marchés publics, mais nous souhaitons également que la loi reconnaisse que certains services nécessitent, par nature, d'être réalisés sur une base non lucrative et non concurrentielle, ce que permet la réglementation européenne.

Vous demandez la restauration d'un climat de confiance, pourquoi ?

Quand François Hollande a été élu, nous avons annoncé que « les premières déclarations du nouveau Président redonnent aux associations citoyennes un espoir et une soif d'agir au service de l'intérêt général et du bien commun ». Depuis lors, la ministre chargée de la Vie associative, Valérie Fourneyron, a développé une concertation qui a défini une nouvelle charte d'engagements réciproques entre l'État, les collectivités et les associations. C'est positif mais, pour rétablir la confiance, il ne faut pas que, parallèlement, le gouvernement conduise une politique d'austérité menant tout droit à la remise en cause de l'action citoyenne de centaines de milliers d'associations.

**PROPOS RECUEILLIS
PAR THIERRY BRUN**



Jeudi 1er Août 2013

MOZAMBIQUE

A Moatize, la malédiction du charbon

Depuis qu'on y a découvert le plus grand gisement de charbon au monde, la croissance de la ville se transforme en développement incontrôlé.

En 2009, lorsque la population de Moatize a été informée de l'existence de ce mégaprojet, on l'a mise devant le fait accompli.

Moatize, une petite ville au cœur d'un district rural dans le nord-ouest du Mozambique, ne tarderait pas à accueillir la plus grande mine de charbon à ciel ouvert au monde. Le géant minier brésilien, Vale do Rio Doce, et une société australienne, Riversdale, avaient obtenu la location de concessions dans la région. Et plus de 2 000 familles devaient partir. Mais les autorités locales ont garanti aux chefs de village que les familles seraient relogées dans de meilleures conditions - dans des casas melhoradas, des "maisons améliorées", avec des fondations en béton, l'électricité et l'eau courante, qu'il y aurait de l'argent pour des écoles et des cliniques médicales. Et, bien sûr, que les mines créeraient de l'emploi.

Sur le chemin de la mine de charbon de Moatize

Dès l'annonce de la relocalisation, Isabel Pedro fut sceptique. La quarantaine avancée, cette fermière du village de Malaboe a les pieds craquelés, les mains puissantes et fripées. Elle a labouré ses champs toute sa vie - maïs, bananes, pois d'Angole, manioc - avec presque rien, si ce n'est une machette et une large houe pour travailler la terre de son jardin, sur les rives de la

Revuboe. La province de Tete [dont fait partie le district de Moatize] est une région aride et chaude, mais les terres qui jouxtent la rivière sont suffisamment fertiles pour que l'on puisse y pratiquer une agriculture viable. Outre leur activité agricole, Isabel Pedro et son mari vendent des sacs de charbon. Aussi, au fil des ans, ils ont pu construire une maison tellement grande qu'il leur a fallu 22 feuilles de zinc pour confectionner le toit.

Isabel connaissait déjà Cateme, l'endroit où la majorité des familles devaient être relocalisées, et elle ne voulait pas vivre là-bas. A Cateme, à 40 kilomètres de la petite ville de Moatize, il n'y a rien. Ni ville ni cours d'eau. Elle et son mari ont d'abord refusé de s'en aller. Mais, lorsque leurs voisins ont plié bagage et accepté les conditions négociées par le gouvernement avec Vale, Isabel a compris qu'on ne lui laissait pas le choix, la mine serait construite de toute façon [elle a donc été relogée, mais à Moatize]. "Estado é Estado, Branco é Branco", souffle-t-elle, en lorgnant le soleil du coin de l'œil : "L'Etat c'est l'Etat, et les Blancs sont les Blancs."

Pour Manuel Guimarães, administrateur du district de Moatize depuis 2010, "le projet minier de Moatize est irréversible, il n'y a aucun moyen de l'arrêter, car le monde a besoin des ressources du Mozambique". La mine de Vale a attiré à Moatize des étrangers par

milliers. La route qui traverse la ville a été refaite et le chemin de fer colonial qui mène à la mer a été réhabilité. Moatize était un trou sans vie depuis la fermeture des puits miniers, en 1997. Aujourd'hui la ville est au centre de toutes les attentions.

Moatize est en train de changer. Des hôtels à moitié construits surgissent de la savane. Un gigantesque entrepôt colonial de coton a trouvé une seconde vie en hébergeant des pick-up Mitsubishi flambant neufs. Mais, loin de profiter du confort d'une casa melhorada, Isabel et sa famille vivent encore plus mal que dans leur village de Malaboe. Elle et ses voisins ne voient pas ce développement avec le même entrain que Manuel Guimarães.

Dans le quartier de Moatize où les familles ont été relogées, il n'y a pas de terre à cultiver. Pour survivre, la famille Pedro doit donc louer sa casa melhorada à un homme qui travaille à la mine. Isabel, son mari, leurs cinq enfants et leur petit-fils, eux, vivent dans ce qui était censé être une cuisine extérieure, un petit bâtiment de la taille de deux lits doubles adjacent à la maison. Pendant la première phase de construction de la mine, un de ses fils a trouvé un emploi dans le bâtiment, mais son contrat n'a même pas duré un an.

Découverte. Isabel Pedro n'en démord pas : elle avait raison de ne pas vouloir aller à Cateme. "Il n'y a pas d'eau !" lâche-t-elle d'un ton sans

appel. Pour un agriculteur, la seule chose qui compte, c'est l'eau.

La mine de charbon de Moatize

A Moatize, on a exploité le charbon par intermittence dès 1930. Puis, au début des années 2000, l'activité minière de la région s'est tassée : seuls des habitants utilisaient du charbon des mines abandonnées par Carbomoc, entreprise autrefois détenue par l'Etat qui a aujourd'hui disparu, pour faire cuire des briques [servant à la construction des maisons]. Puis, en 2008, des géologues en visite à Tete ont fait une étonnante découverte : le sous-sol de Moatize est le plus grand bassin charbonnier non exploité de la planète. On estime aujourd'hui qu'il contient plus de 23 milliards de tonnes de charbon - de quoi faire fonctionner toutes les centrales à charbon des Etats-Unis pendant vingt-cinq ans.

Depuis cette découverte, on afflue du monde entier pour faire fortune dans la province de Tete et pour exploiter aussi vite que possible les ressources naturelles de la région : investisseurs chinois et indiens, techniciens hydrauliques venus d'Afrique du Sud, foreurs australiens, entreprises du bâtiment portugaises, opérateurs de grue britanniques, sans oublier un vendeur américain spécialisé dans les poids lourds et les excavateurs. Entre 2001 et 2011, les investissements dans le secteur minier sont passés de 20 millions de dollars par an à plus de 1 milliard [de 15 millions d'euros à 750 millions]. Le Mozambique fait désormais partie des pays à la croissance la plus rapide au monde [+ 7,5 % du PIB en 2012]. Cette tendance s'inscrit dans un boom mondial des ressources.

En Inde et en Chine, la demande explose et les ressources s'appauvrissent. Au Mozambique comme dans le reste de l'Afrique, la hausse des cours des matières premières engendre une nouvelle vague d'investissements étrangers dans les secteurs des mines et de l'exploitation gazière et pétrolière, souvent à des endroits que l'on considérait autrefois comme non rentables, voire impossibles à

exploiter, c'est-à-dire dans des zones reculées dépourvues d'infrastructures et des pays politiquement instables. Dans sa soif de capitaux étrangers, le gouvernement mozambicain a ouvert le pays à un afflux d'investissements qu'il ne semble pas capable de gérer. A Tete, capitale de la province, les bureaux gouvernementaux sont débordés, les entreprises locales sont dépassées et des milliers de fermiers, comme Isabel Pedro, ont dû abandonner leurs terres en échange de bien maigres compensations.

The Economist a dressé la liste des dix économies du monde dont la croissance a été la plus rapide entre 2000 et 2010. Les histoires des pays qui figurent sur cette liste aux côtés du Mozambique - l'Angola, le Tchad, le Nigeria, etc. - révèlent les travers de l'exploitation des richesses minières. En octobre 2012, la Banque mondiale faisait remarquer que les performances des pays d'Afrique exportateurs de pétrole étaient pires que celles de tout autre groupe de pays en termes de stabilité politique, de corruption, de responsabilité et d'Etat de droit.

En mai, Roger Nord, directeur adjoint chargé de l'Afrique à la Banque mondiale, s'inquiétait : "Que peuvent faire ces pays pour éviter d'être le prochain Nigeria ou le prochain Angola [qui figurent parmi les pays les plus corrompus et les plus inégalitaires au monde] ?" Cependant, faisait-il remarquer, des Etats comme le Mozambique, l'Ouganda et la Tanzanie ont mis en place "des institutions démocratiques plus solides [] que les premiers pays africains producteurs de pétrole". Après plus de vingt-cinq années de conflit armé presque continu [la guerre d'indépendance a duré de 1964 à 1974 ; la guerre civile de 1976 à 1992], le Mozambique connaît aujourd'hui la paix, et enregistre un record de quatre élections présidentielles libres, raisonnablement équitables, suivies de transferts de pouvoir pacifiques. Et le gouvernement commence à fournir des services publics de base : des services de santé ruraux, une éducation primaire et des soutiens à l'agriculture.

Alors que les premiers trains de

charbon quittent Tete, en septembre 2011, Lagos Correia travaille dans son bureau, à côté d'une climatisation souffreteuse, dans la chaleur de midi. Il est ingénieur en chef de la section des ressources minérales du ministère des Ressources minérales et de l'Energie de la province de Tete. Un représentant de Vale est assis en face de lui. Ensemble ils préparent l'envoi de deux cargaisons de 30 tonnes de charbon par charter à des laboratoires d'Allemagne et d'Australie. Lagos Correia, un homme alerte et souriant, avec une moustache en pointe et la silhouette d'un jockey, semble perdre patience. Il inscrit de longs codes sur des pages et des pages de formulaires d'expédition. Toute l'opération est menée dans la précipitation. Lagos Correia a besoin de la signature de son chef, or son chef n'est pas là. Mais le représentant de Vale n'a pas le temps d'attendre. "Vous voyez, commente Correia, quand le gouvernement a besoin de quelque chose, on peut toujours attendre, mais ces entreprises, elles, sont toujours pressées." "Quand j'ai commencé, en 1992, on avait parfois le temps de prendre un soda ou une tasse de café." Il secoue la tête : "Maintenant nous avons beaucoup de travail, et c'est plus compliqué."

Far West. Son bureau autrefois somnolent doit désormais travailler avec les riches multinationales qui opèrent dans la province de Tete. Correia supervise les différends avec la population locale et s'occupe de questions de "géologie, cartographie, inspection, analyses en laboratoire et sismologie". Mais le reste n'a pas changé : son équipe travaille toujours au sixième étage d'un bâtiment dont les canalisations et l'ascenseur ont cessé de fonctionner il y a des années.

Pour que des mégaprojets comme la mine de Vale accélèrent les créations d'emplois et le développement du Mozambique, il faudrait que le gouvernement veille à ce que les profits soient convenablement déclarés et à ce que les taxes soient dûment payées pour permettre d'investir dans d'autres secteurs. Et pour assurer l'avenir du pays après le charbon il doit également se faire le garant des retours [sociaux] sur

investissements [étrangers].

Au lieu de cela, le gouvernement mozambicain semble aller tout droit vers ce que certains appellent la "dépendance aux minéraux", avec une situation où l'argent des mines pousse les responsables publics à travailler dans l'intérêt des entreprises étrangères plutôt que dans celui de la population. "Si je vais inspecter une entreprise, raconte Lagos Correia, il faudra que j'y aille à moto ou en voiture, et que je fasse le plein. Eux, ils ont des Toyota, de belles voitures neuves, et de meilleures conditions de travail que les miennes. En arrivant, je ressentirai une sorte de complexe d'infériorité parce qu'ils me diront : 'Laissez votre voiture ici et montez dans celle-là.' Ils m'offriront de l'eau ou des pommes. Après, ils me proposeront peut-être d'aller déjeuner.

On bavardera et ils me diront que tout est en ordre. Ensuite, il faudra que je fasse mon rapport. Mais est-ce que je vais écrire un rapport sur ce que j'ai vu ou sur ce qu'ils m'ont fait voir ?" Outre le fait qu'elles ont les moyens de se payer de belles Toyota, des bouteilles d'eau et des pommes, ces multinationales possèdent un considérable capital humain. Vale do Rio Doce, par exemple, emploie près de 200 000 personnes de par le monde et engrange des profits annuels équivalents à près de quatre fois le budget de l'Etat du Mozambique. Vale est ainsi en mesure de recruter, former et rémunérer les employés représentant ses intérêts bien mieux que le gouvernement.

En 2011, le gouvernement mozambicain a publié une étude indépendante sur les secteurs des mines, du pétrole et du gaz dans le pays. Réalisé par la société de conseil ghanéenne Boas and Associates, le rapport souligne le manque de personnel qualifié dans les agences en charge de presque tous les aspects de l'extraction des ressources naturelles au Mozambique : autorisation, prospection, exploitation et forage, vente et exportation. Selon ce document, le gouvernement mozambicain n'a aucun moyen de vérifier la qualité et

la quantité des minéraux présents dans les concessions qu'il loue à des sociétés privées, il n'a que les données que lui fournissent ces sociétés. Pis, il ne possède aucun système de contrôle des prix mondiaux des matières premières ni de suivi des coûts d'investissement supportés par les sociétés, ce qui signifie qu'il n'est pas en mesure de vérifier le montant des profits qu'elles déclarent.

Dans le district de Moatize, d'énormes machines s'activent sur les collines. La ville de Tete, elle, est envahie par des hôtels et des banques. Le week-end, les bars s'emplissent de belles femmes venues courtoiser des étrangers de trente ans leurs aînés. Mais la majorité des affaires générées par cette ruée minière vont à des entreprises étrangères. "Ici c'est le Far West", commente Manish Kotecha, la directrice financière britannique de la Ncondezi Coal Company, dans son bureau situé à proximité de Tete [sa société est chargée d'acheminer l'électricité dans la mine et de construire une centrale à charbon]. "Tous les fournisseurs ont commencé à venir, et nous n'avons aucun mal à trouver la plupart des services dont nous avons besoin." La nourriture livrée à la société, par exemple, est envoyée par avion de Johannesburg par l'entreprise sud-africaine Servco. "Nous avons eu des fraises et du yaourt à la grecque au petit déjeuner ce matin. Ce ne sont pas des produits locaux, mais c'est soit ça, soit rien. Nous aimerions embaucher autant de locaux que possible, précise Manish Kotecha. Mais l'éducation est un gros problème. J'espère que ça s'arrangera avec le temps."

Partout on construit des logements, et les transports publics se développent - en restant ce qu'ils sont : des minibus bondés. En 2012, les investissements directs étrangers, estimés à plus de 7 milliards de dollars par le cabinet d'audit Ernst & Young, n'ont créé que 8 000 emplois, ce qui revient à près de 1 million de dollars par poste. Plus de 300 000 jeunes Mozambicains entrent chaque année sur le marché du travail, et Pinto de Abreu, l'un des directeurs exécutifs de la Banque nationale du Mozambique, tire la

sonnette d'alarme : "Les emplois dans le secteur informel sont une aberration à long terme. Nous ne pouvons pas nous satisfaire du fait que les gens travaillent comme vendeurs de rue."

Au Sundowners, un bar mal éclairé, je rencontre Edson, jeune mécanicien chargé de réparer les excavateurs qui extraient le charbon de la mine de Vale. Avec deux amis de Maputo, il a surfé sur la vague minière en venant jusqu'à Tete, et passe ses week-ends à boire faute, assure-t-il, d'une meilleure occupation. Beaucoup semblent considérer le temps passé à Tete comme une peine de prison bien rémunérée. Le Sundowners, protégé par un toit de chaume, est empli d'hommes célibataires, les yeux rivés sur un match de rugby retransmis sur écran plat. "Savez-vous pourquoi il fait si chaud à Tete ? plaisante Edson. Parce que c'est près de l'enfer." Ses amis partent d'un grand éclat de rire.

Dans les rues de Tete, la politique fiscale du gouvernement pour les compagnies minières donne lieu à des rumeurs que les locaux se répètent avec une conviction presque religieuse. "Tout le monde sait que Guebuza", l'actuel président mozambicain, "touche une commission de Vale", m'assure Edson. Personne ne sait combien, admet-il, mais, après tout, son prédécesseur [Joaquim Chissano, qui a quitté le pouvoir en 2005] a bien touché sa part, alors pourquoi pas lui ? Le gouvernement accorde de généreuses conditions à ceux qui investissent dans des mégaprojets : les réductions d'impôt octroyées aux entreprises du Fortune 500 [classement des 500 plus grandes entreprises américaines réalisé par le magazine Fortune] - BHP Billiton, Vale, Anadarko- correspondent chaque année à un manque à gagner d'au moins 0,5 milliard de dollars, soit près de 4 % du PIB du Mozambique.

Et le grand économiste mozambicain Carlos Nunes Castel-Branco a calculé que moins de 5 % des profits générés par les investissements directs étrangers étaient réinvestis au Mozambique, alors que 1 milliard de dollars de profits générés par ces

mégaprojets sortaient du pays. Pourquoi le gouvernement est-il si flexible envers les multinationales ?

Les populations déplacées se posent la même question. Raul Coelho, le régulo, le "chef de village" de Malaboe, m'invite à m'asseoir sur un petit banc en bois contre le mur ombragé de sa nouvelle maison, construite par un sous-traitant de Vale. Il vit désormais dans une zone de relocation, à Cateme, le long d'une route de terre défoncée, au milieu d'une savane grise et broussailleuse. "Vale n'a pas honoré sa part du contrat", explique-t-il d'une voix gutturale et en roulant les r avec extravagance. Deux ans après le début de la relocalisation, la société n'a pas tenu ses engagements. Les 2 000 dollars qu'elle a offerts à chaque famille ont été dépensés en nourriture et autres biens et services indispensables pendant la première année passée dans ces nouveaux quartiers, les cultures ont à peine poussé et, les transports jusqu'aux villes de Moatize et de Tete, où l'on aurait pu faire des petits boulots, ayant un coût prohibitif, il n'était pas rentable d'aller y chercher un travail. En l'absence du réservoir d'eau en béton qui lui avait été promis, la population de Cateme dépend de réservoirs en plastique qui fonctionnent à l'électricité. Aussi, lorsque le courant est coupé, comme c'est souvent le cas, les gens n'ont pas d'eau. Et les 2 hectares de sols cultivables promis à chaque famille se sont en réalité transformés en 1 hectare de terres de piètre qualité.

Menaces. Au cours des mois qui ont suivi la relocalisation, le mécontentement est allé croissant à Cateme. En août 2011, les fermiers ont été contraints de planter leurs

cultures dans un sol médiocre pour la deuxième année. En septembre, les premiers trains de charbon quittaient Moatize sur le chemin de fer de l'époque coloniale réhabilité, mais les courriers et les questions des habitants de Cateme à propos du deuxième hectare de terres sont restés sans réponse. Un matin de janvier 2012, une foule de 500 personnes s'est rassemblée au bord de la voie ferrée qui achemine le charbon de Moatize jusqu'aux ports de l'océan Indien. Elles ont déposé des bûches en travers des rails et empilé de gros tas de pierres sur la route voisine, en menaçant de détruire le train qui transportait le charbon jusqu'au port.

En février, la voie ferrée a été fermée à cause de toute une série de problèmes techniques, suivis de fortes pluies qui ont emporté plusieurs kilomètres de rails. Du fait de l'arrêt des expéditions, d'immenses tas miroitants de charbon ont commencé à s'accumuler à côté de l'usine de traitement, tels une petite chaîne de montagnes grandissant chaque jour un peu plus. Vale n'arrivait pas à exporter plus de 0,25 million de tonnes de coke, et la production a dû être suspendue pendant plusieurs semaines d'affilée.

On ne sait qui blâmer pour les problèmes techniques de la ligne de chemin de fer. La Banque mondiale, qui a financé sa réhabilitation ? Le sous-traitant indien qui l'a réalisée ? Vale, qui a importé des locomotives défectueuses ? Ou le gouvernement, dont la tâche était de surveiller les trois précédents ?

Alors que quatre projets de voie ferrée sont en cours pour relier Tete aux ports, les obstacles à

l'exportation se multiplient. Les mines devraient produire pas moins de 50 millions de tonnes de charbon par an d'ici à 2015, or la ligne ne pourra transporter que 6 millions de tonnes par an. Et, pour l'heure, le développement de Tete a vu son rythme ralenti par les infrastructures délabrées du Mozambique et le mécontentement des déplacés, qui continuent à bloquer les rails. Ils exigent des compensations supplémentaires et les protestations continuent.

-Rowan Moore Gerety

Publié le 15 mai

La tension monte pour Vale : ACTU

La tension est montée d'un cran pour Vale do Rio Doce et ses associés. Mi-juin, des groupes armés, soutenus par le parti du Renamo, ont menacé d'"attaquer" les convois qui acheminent le charbon de Moatize jusqu'au port, rapportait Bloomberg. Les mines ont dû suspendre les exportations pendant plusieurs jours. Profitant de la frustration des populations locales, le Renamo "pourrait reprendre un conflit armé", après dix années de paix. La réaction du gouvernement ne s'est pas fait attendre : les camps de guérilla ont été détruits début juillet. Vale avait déjà dû revoir à la baisse ses ambitions. Des pluies torrentielles ont affecté la ligne de chemin de fer en mai. Les exportations ne devraient pas dépasser les 3,4 millions de tonnes cette année, contre 5 millions de tonnes prévus.

Rowan Moore Gerety



"
"
Lundi 23 Septembre 2013
"

Autrement dit
"

LE MOZAMBIQUE ET LA MONDIALISATION (1/2)
"

Une mine de charbon au cœur de la savane
"

Alors que le pays connaît une véritable ruée sur ses richesses en gaz et en charbon, le président mozambicain Armando Guebuza a été invité en France, où il sera en fin de semaine. MOATIZE (province de Tete), de notre envoyé spécial
"

Le point de vue est peut-être l'un des plus époustouflants du monde moderne. On le découvre au sommet d'un ample chemin de goudron, sur une vaste terrasse de bois. De là, l'œil balaie 25 km² de terrasses noires, striées de pistes blanches, trouées de cratères remplis de masses encore plus noires. Par endroits, on distingue des fumées et les mouvements des camions aussi colossaux que le paysage. C'est la Ruhr sous les Tropiques. Ici, on domine l'une des mines de charbon de Moatize, une ville au nord du Mozambique, coincée entre le Malawi et le Zimbabwe.

Cette concession est celle de la compagnie brésilienne Vale. Juste à côté, la société anglo-australienne Rio Tinto en exploite une autre. Plus loin, les Indiens de Jindal ont aussi commencé à creuser la roche. Il ne faut pas aller très loin pour trouver le minerai. Dans la mine exploitée par Vale, le charbon est à 30 mètres de profondeur au début du filon. Puis il descend dans la terre, avec une inclinaison de 14 degrés. Des conditions d'exploitation excellentes. On rase la végétation; on dynamite le sol pour le rendre friable; on prend la terre pour en sortir le minerai.

De la terrasse de Vale, Eufrasio Chacala, l'un des directeurs de la mine, explique le processus de production de cette mine à ciel ouvert. À droite, l'extraction du charbon. Au centre, le transport vers

les tapis de métal bleu et les silos qui concasseront, sépareront les qualités de charbon entre le « thermique », utilisé par les centrales électriques, et le « coke », recherché pour la fabrication de l'acier. À gauche, les wagons qui attendent d'être remplis du charbon qui tombe des silos bleus. Plus loin, le site de Moatize 2, un nouveau chantier de 2 milliards de dollars dont la construction vient de commencer. De ce point de vue, tout est à la fois colossal et minuscule. Les éléments de ce décor ont été apportés, après des centaines de kilomètres de routes et de pistes, depuis le port mozambicain de Beira ou bien d'Afrique du Sud, par les routes du Zimbabwe.

Ces deux dernières décennies, le Mozambique a connu une guerre civile de quinze ans, une épidémie de sida qui commence à être contrôlée, des inondations à répétition. Il a été l'un des pays les plus aidés au monde. Il devient brusquement un eldorado énergétique, à destination d'un monde émergent qui cherche du gaz et du charbon pour alimenter ses usines. Le Mozambique a les deux. Du gaz à foison en off shore sur sa côte. Du charbon de qualité à Moatize, dans la province de Tete. Et, entre Moatize et Tete, la capitale de la province du même nom, coule le fleuve Zambèze.

Eufrasio Chacala, ingénieur mozambicain de 38 ans, estime « avoir eu de la chance », celle de s'être trouvé au bon endroit, au bon moment. Sur la terrasse de bois, le directeur de la mine, Altiberto

Brandao, détaille l'emploi des 4 milliards de dollars déjà investis dans ce paysage qui, il y a encore cinq ans, était une savane. Tous deux ont une langue commune - le brésilien - et sans doute un peu de tous les sangs dans les veines. Ils vivent le même enthousiasme d'être au commencement d'une histoire industrielle majeure. Le charbon de Moatize est attendu dans les usines chinoises et indiennes, de l'autre côté de l'océan Indien.

Depuis la ville de Moatize, pour arriver jusqu'à la mine, on emprunte une route flambant neuve pendant 14 kilomètres, après avoir passé un premier barrage gardé par des vigiles aux gants noirs. La route est commune aux deux compagnies minières Rio Tinto et Vale. Elle est longée par une conduite qui amène l'eau du fleuve jusqu'à la mine. Les habitants de ce vaste territoire ont été relogés plus loin, dans des villages construits par les compagnies. Certaines indemnisations tardent à venir. Certaines des maisons présentent des défauts de construction. Des paysans se retrouvent sans terre à cultiver.

Sur la route qui mène à la mine de Vale, on croise de temps en temps un car qui reconduit du personnel de la mine jusqu'à la ville de Moatize: 1 800 personnes travaillent sur le site, 87 % sont des Mozambicains, les autres sont originaires d'Afrique du Sud, du Brésil ou du Zimbabwe. On emprunte un échangeur en pleine brousse. Sous un pont, passe un camion avec quatre remorques

remplies de charbon. Venu de la mine de Rio Tinto, il transporte le minerai jusqu'au chemin de fer de Moatize. Une voie ferrée unique qui devait être rénovée par le gouvernement, puis par des Indiens. Mais rien ne bougeait. Alors, on raconte que le président brésilien de l'époque, Luiz Inácio Lula da Silva, prit son téléphone pour appeler son homologue mozambicain Armando Guebuza. S'en est suivie une explication « franche », où il a été décidé que Vale rénoverait elle-même la ligne. Ce qui a été fait.

Aujourd'hui, grâce à la voie de chemin de fer, la compagnie brésilienne sort 3,4 millions de tonnes vers le port de Beira alors que sa production est de 5 millions de tonnes. Elle n'envoie que le coke, et stocke dans une carrière le charbon thermique, dont le cours mondial est actuellement deux fois moins cher. Le « tas » noir de 2,4 millions de tonnes est déposé au centre de la mine.

Pour acheminer sa marchandise, Vale a trouvé une autre solution. L'entreprise a investi 3,4 milliards de dollars (2,6 milliards d'euros) dans la

construction d'une autre ligne de chemin de fer de 900 kilomètres qui traversera le Malawi, pour joindre le port de Nacala. Un nouveau port en eau profonde peut y recevoir les navires Panamax qui prennent 120 000 tonnes de charbon.

Retour à la mine avec Eufrasio. Cette enclave industrielle au milieu d'une Afrique sèche et surchauffée ressemble aux sites les plus modernes d'Europe ou des États-Unis. Une architecture de métal et de couleur, dans un espace aéré. Le self-service, où se mélangent encadrement et ouvriers, propose haricots rouges brésiliens et poulets sud-africains. Au dehors, on attend le feu rouge pour traverser sur les passages cloutés. Sur la route de la mine, on laisse passer les camions Caterpillar qui peuvent transporter chacun 400 tonnes de terre jusqu'aux tapis.

Les chauffeurs mozambicains ont suivi une formation au Brésil. Ici, sur la mine, le personnel travaille quatre jours douze heures - soit deux jours de 8 heures à 20 heures puis deux jours de 20 heures à 8 heures - suivis de quatre jours de repos. Des « bases

vie », sur le territoire de la mine, permettent de loger une partie du personnel. Eufrasio y habite. Il retourne voir sa famille à Maputo deux fois par mois. Il meuble ses loisirs en apprenant le français. Il a un projet. Celui de travailler dans la mine de nickel qu'exploite Vale en Nouvelle-Calédonie.

Ici, à quelques dizaines de kilomètres de Moatize, des milliards de dollars ont été investis pour sortir ce charbon de la savane où il dormait. C'est un défi logistique quotidien. L'un des risques qui plane sur la mine est de ne plus pouvoir atteindre la mer. Pour des raisons techniques ou des rebondissements politiques. Le Mozambique a connu tant de guerres et d'à-coups. L'autre risque vient des Bourses de Chicago ou de Londres, des usines de Chine ou d'Inde. Si, demain, les cours du charbon ne sont plus euphoriques et si les aciéries ne tournent plus aussi bien, on oubliera vite le charbon de Moatize.

"

Pierre COCHEZ

"

"

Tous droits réservés : La Croix

3E90A3CD7DD0380E408E0B489D0D812B85E5E220B8216204F069E68

[Retour Sommaire](#)

La question du jour

Quelle transition au Mali ?

13 septembre

Le point de vue de Philippe Hugon, directeur de recherche à l'IRIS, spécialiste de l'Afrique



La France a commencé à réduire ses effectifs au Nord-Mali cette semaine. Cette décision ne vous semble-t-elle pas précoce au regard de la situation sécuritaire de la zone ?

Tout d'abord, la réduction de l'opération Serval a été programmée. Il y a normalement encore 3200 hommes, leur nombre devant passer à 1000 à la fin de l'année 2013. En réalité, il y a un désengagement très limité, avec des changements de troupes, notamment de l'infanterie marine et les Marsouins, qui prennent un peu le relais. Pour l'instant la situation n'est pas complètement sécurisée, on peut dire que c'est un relai partiel. Ceci étant, l'objectif est bien de réduire les effectifs et d'avoir un relai de la force des Nations Unies, la MINUSMA.

Des accrochages entre soldats de l'armée malienne et membre du MNLA ont eu cours hier pour la première fois depuis le cessez-le-feu au Nord-Mali. Où en sont les négociations avec les groupes armés installés dans la zone ?

Après l'élection du président Ibrahim Boubacar Keïta, il y a eu 60 jours prévus pendant lesquels des négociations devaient être commencées. Il est certain que nous sommes encore en présence de menaces d'affrontements, chacun voulant montrer sa force. Je pense que ce sont pour l'instant des escarmouches. Le MNLA a absolument besoin d'être un interlocuteur de la reconstruction politique. Il faut impérativement qu'il se sépare des autres mouvements djihadistes, notamment d'Ansar Dine. Je pense qu'il y aura donc des négociations. Néanmoins rien n'est totalement joué, il faut rester prudent, et bien entendu le MNLA a encore des revendications fortes et dispose encore d'armes.

Quelle est la situation politique dans le pays depuis les dernières élections ?

On peut dire que l'on a enfin un pouvoir qui est légitimé, avec un président largement élu, qui plus est démocratiquement. Il n'y a pas eu de bavures pendant l'élection comme on le craignait. Ibrahim Boubacar Keïta est de plus un homme politique à poigne. Ceci étant, les défis sont tellement innombrables qu'il ne faut pas s'attendre à des miracles.

Il faut mener de front une réconciliation nationale, il faut régler la question des déplacés, il faut trouver une solution pour la reconnaissance des droits aux populations du Nord, il faut assurer la sécurité contre les mouvements djihadistes qui ne sont pas démantelés, seulement réduits en effectif et en capacité de nuisance. Les défis sont considérables.

On peut donc dire qu'actuellement, nous sommes plutôt dans une phase de reconstruction politique, mais le président a à mon avis les atouts pour mener à bien cette situation. ■

Mali : "La société civile doit être à la table des négociations"

Entretien avec Eric Blanchot, coordonnateur Sahel au Centre pour le dialogue humanitaire de Genève

Propos recueillis par Yann Mens

Son élection sans heurts n'est que la première pierre de la réconciliation du Mali. Entre les négociations de paix avec les rebelles du Nord et la reconstruction de l'État, le plus dur reste à faire pour Ibrahim Boubacar Keïta.

L'une des principales tâches du nouveau président malien sera de trouver un règlement négocié pour stabiliser le nord du pays. Depuis 1991, plusieurs accords entre le gouvernement et des mouvements rebelles ont été conclus, mais n'ont pas été suivis d'effets. Quelles leçons peut-on en tirer pour les négociations à venir ?

Éric Blanchot : Le contexte actuel est différent de celui du Pacte national de 1992 et de l'accord de 2006. Pour ne prendre que les acteurs extérieurs, Mouammar Kadhafi, qui entendait exercer un rôle régional, parrainait les accords entre le gouvernement malien et les groupes rebelles, touareg pour l'essentiel. Des groupes qu'il soutenait et pouvait retenir s'il le souhaitait. Aujourd'hui, la Libye n'a ni les mêmes ambitions, ni les mêmes capacités. Et l'Algérie, autre partenaire de premier plan, est plus réservée sur le dossier. Par ailleurs, la France jouait dans les années 1990 un rôle politique, de bons offices ou de médiation. Aujourd'hui, elle est militairement présente sur le terrain, sa priorité affichée est la lutte antiterroriste. Elle ne veut donc pas s'impliquer directement dans les négociations et a seulement encouragé les accords de Ouagadougou de juin dernier pour que le scrutin présidentiel se tienne. Cela posé, l'un des principaux défauts des accords passés, c'est, en termes d'agenda notamment, leur manque de réalisme au vu des capacités dont disposaient les groupes signataires pour les mettre en œuvre. Le Pacte national prévoyait ainsi que la commission indépendante d'enquête soit installée dans les quinze jours et rende son rapport dans les quatre mois. Ensuite, certains sujets ont été systématiquement laissés de côté après 1992. Ainsi la nécessité de mener un travail de mémoire concernant les exactions commises par l'armée au Nord depuis 1963 et plus tard aussi par les groupes rebelles, n'a jamais été prise en compte. La loi d'amnistie, adoptée le 7 mars 1997, arrangeait les combattants des deux camps qui avaient tous commis des exactions, mais ne prenait pas en compte les demandes de la population civile en faveur de la reconnaissance des victimes, afin qu'une réconciliation devienne possible. Enfin, les signataires des textes, côté touareg notamment, ont parfois signé les accords, sans prendre le temps d'en expliquer les implications à leur base. Certains des intellectuels ou des intégrés dans l'armée, qui personnellement ont bénéficié des accords, sont devenus au fil du temps des notables plus proches du pouvoir que de leurs anciens compagnons d'armes. Tout cela a pu générer frustration et dépit.

Ces accords prévoyaient souvent l'intégration des rebelles dans l'armée. Comment s'est elle passée ?

É. B. : De fait, la partie la plus appliquée des accords était généralement celle qui intéressait les combattants, c'est-à-dire leur intégration dans l'armée, la douane, etc., ou des aides pour une [réinsertion](#). Et non pas celle qui touchait la population dans son ensemble, comme la question de l'autonomie du Nord. Mais en pratique, les chefs des groupes rebelles ont souvent favorisé le recrutement dans les forces armées de personnes qui leur étaient proches, et qui parfois n'avaient pas, ou peu, combattu. D'où l'insatisfaction de certains combattants. Et peut-être par réaction, la naissance de nouvelles rébellions ou le développement du banditisme.

Pourquoi l'autonomie du Nord n'a-t-elle pas été mise en oeuvre ?

É. B. : Le Pacte national de 1992 appelait à "un statut particulier du nord du Mali", proche d'un statut fédéral. C'est en tout cas ce que les signataires des mouvements avaient en tête. Mais le gouvernement malien a ultérieurement opté pour une [décentralisation](#) qui devait profiter à tout le pays, escamotant l'accord pour ne pas créer de différences. Ce qui a noyé la question de la spécificité du Nord. Qui plus est, la décentralisation n'a jamais vraiment été mise en œuvre. Les élus locaux n'ont pas reçu les moyens juridiques ou budgétaires qui leur auraient permis d'assumer leurs nouvelles fonctions ou de gérer leurs collectivités de manière autonome. Les arbitrages ont continué à se faire depuis Bamako avec la participation des responsables et notables du Nord installés dans la capitale. Il faut noter un point important pour l'avenir : pendant des années, le gouvernement malien a présenté, via les médias officiels et en particulier la télévision, des inaugurations de projets censés bénéficier aux populations du Nord. En réalité, une part importante de ces programmes ne sortait pas de terre. Il en est résulté dans les populations du Sud, l'idée que les populations du Nord, et en particulier celles qui ont soutenu les rebelles touareg, sont des enfants gâtés qui se révoltent contre un État qui leur a tout donné. Cette perception risque de peser sur les négociations à venir et la mise en œuvre d'éventuels accords. À l'inverse, les nordistes ont le sentiment que de nombreuses promesses leur ont été faites qui n'ont pas été suivies d'effets. Et qu'en outre, le peu qu'ils avaient pu capitaliser, a été détruit, par des groupes rebelles et les milices à partir de janvier 2012. La question de la sécurité sera au cœur des attentes, une demande récurrente de certains groupes au Nord tenant au fait que la sécurité de la région soit assurée par des nordistes et non plus par des militaires venus du Sud. Cette fois-ci, si l'on en croit les récits des acteurs de la [société civile](#), ce sont pourtant des enfants du Nord qui ont pillé leurs voisins.

Qui doit s'asseoir demain à la table des négociations ?

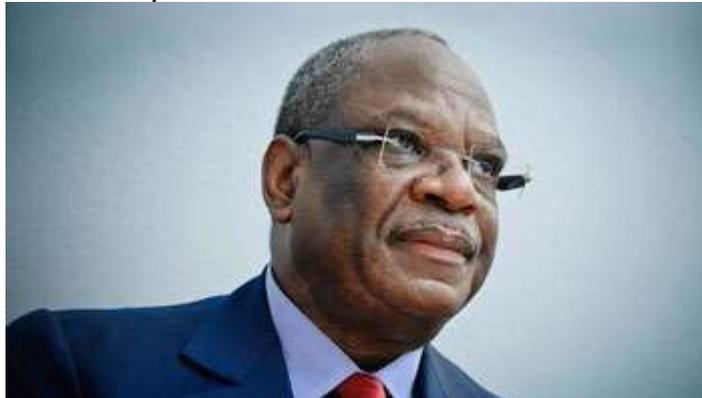
É. B. : Côté gouvernemental, les négociateurs légitimes sont le nouveau président qui vient d'être élu et son gouvernement. Du côté des rebelles, la situation est beaucoup plus compliquée, car il y a eu beaucoup de mouvements entre les divers groupes, et parfois des scissions. Pour l'heure, seuls les représentants des mouvements armés touareg, Mouvement national de libération de l'Azawad (MNLA) et du Haut conseil pour l'unité de l'Azawad (HCUA) ont été admis à la table. Les milices dites sédentaires, issues des populations songhaï et/ou peules n'ayant pas pris les armes contre l'État ne sont pas admises comme une partie. La présence des Arabes est tout aussi problématique. Par ailleurs, il est important de corriger l'un des principaux défauts des accords passés qui était l'absence de la société civile dans la [négociation](#), et plus concrètement, des acteurs influents sur le terrain : les notables, les chefs traditionnels, les grands commerçants, les religieux, les instituteurs... Autant de gens qui durant la crise de l'an dernier sont parfois restés dans le Nord, auprès des populations. Il faut

rappeler que la paix dont a bénéficié la région entre 1996 et 2006, n'a pas découlé directement du Pacte national de 1992. Au contraire, celui-ci a été suivi de nouvelles violences, lorsque des groupes non touareg du Nord, songhaïs notamment, ont à leur tour créé des milices pour défendre leurs intérêts face à des groupes rebelles touareg et arabes. La paix est alors venue d'une initiative locale, lancée fin 1994 par des notables de Bourem, qui ont organisé une réunion entre représentants des diverses communautés de la région pour ramener le calme, réunion qui en a entraîné de nombreuses autres. Il faut sans aucun doute favoriser aujourd'hui une dynamique comparable.

[Retour sommaire](#)

11 octobre 2013

Mali | IBK en tenue de combat



Attentat et menaces d'Aqmi, échauffourées avec les rebelles touaregs, fronde d'une trentaine d'éléments de l'ancienne junte... Confronté à ce triple péril, le nouveau président malien, Ibrahim Boubacar Keïta (IBK), affiche la plus grande fermeté.

Il n'aura pas fallu plus d'un mois après sa prise de fonctions, le 4 septembre, pour ramener Ibrahim Boubacar Keïta (IBK) à la dure réalité de ce que sera son mandat. Dans l'immense poudrière qu'est devenu le Mali, la première mèche a été allumée à Kidal. Le président se trouvait à New York, à l'Assemblée générale des Nations unies, quand la nouvelle est tombée, le 27 septembre en milieu de journée. Quelques heures plus tôt - il faisait déjà nuit au pied de l'Adrar des Ifoghas -, des soldats maliens avaient été visés par une attaque à la grenade devant une banque de la ville. Bilan : deux blessés.

Puis plusieurs points sensibles du pays se sont embrasés. Comme si l'on avait voulu, en l'espace de trois jours, dessiner une cartographie des périls qui guettent le nouveau régime. Tombouctou, le 28 septembre : attentat-suicide revendiqué par Al-Qaïda au Maghreb islamique (Aqmi) contre une caserne (bilan officiel : quatre kamikazes et deux civils tués, six soldats blessés). Kidal à nouveau, le 29 septembre : échanges de tirs entre des éléments du Mouvement national de libération de l'Azawad et l'armée malienne (trois blessés dans les rangs du MNLA). Enfin, le lendemain, à Kati - le fief des ex-

putschistes, à 15 km de Bamako -, fronde d'une trentaine d'éléments de l'ancienne junte réclamant une promotion.

Ce dernier épisode a contraint IBK à écourter de deux jours la visite officielle qu'il avait entamée en France. Dès la fin de son entretien avec François Hollande, le 1er octobre, il a sauté dans son avion. Le lendemain, premier discours de crise en direct à la télévision. Et premiers uppercuts. C'est un homme visiblement irrité, "indigné" et "humilié" par la mutinerie de Kati, cette "gifle à la nation", qui s'exprime, n'hésitant pas à prendre quelques libertés avec le discours que lui ont préparé ses conseillers pour réaffirmer sa fermeté. Commentaire de l'un de ses ministres : "Fini l'euphorie de la victoire. Nous avons un pays à reconstruire." Et trois urgences à régler.

Aqmi, menace permanente

Des jihadistes d'Aqmi IBK n'a pas fait mention dans son adresse à la nation. Pas question pour lui de répondre au communiqué insultant de la nébuleuse publié le 30 septembre par le site mauritanien Al Akhbar. Signé de "l'Émirat du Sahara d'Aqmi", ce texte revendique l'attentat-suicide de Tombouctou, et s'en prend une nouvelle fois à Paris :

"Nous disons au président de la France : nous avons vu les manifestations clownesques que tu as orchestrées dans le stade de Bamako [le 19 septembre], où a été investie cette chose dénommée Ibrahim Boubacar Keïta, tel un fonctionnaire investi [de la défense] des intérêts de ses maîtres après qu'ils l'ont amené au pouvoir lors d'une pitoyable mascarade électorale." Le message est clair : le régime d'IBK, suppôt de la France, est désormais une cible.

De fait, en s'attaquant à une caserne de Tombouctou, la nébuleuse a marqué son retour dans le Nord-Mali. Depuis le début de l'opération Serval, seul le Mouvement pour l'unicité et le jihad en Afrique de l'Ouest (Mujao) avait revendiqué des attentats. Sonné par l'offensive des armées française et tchadienne qui aurait fait, selon Paris, entre 600 et 1 000 victimes dans ses rangs, Aqmi semblait avoir fui le champ de bataille. "Ils ont disparu un moment, confirme une source sécuritaire française. Mais ils se sont réorganisés."

Ce n'est pas un hasard si l'attaque a été menée par deux hommes de la katiba Tariq Ibn Ziyad, celle que dirigea Abou Zeid avant de périr sous les bombes françaises en mars, et qui dispose d'un nouveau leader en la personne d'Abou Saïd el-Djazairi.

"Les nouveaux chefs vont vouloir asseoir leur autorité, nous prenons la menace au sérieux", souligne Soumeylou Boubèye Maïga, le ministre de la Défense.

Côté français, si l'on se montre moins serein qu'il y a un mois, c'est parce qu'il y a eu des signes avant-coureurs. Quelques semaines avant l'attentat, un camion bourré d'explosifs avait été intercepté dans le Nord. Les services de renseignements ont également noté que les mouvements entre le sud de la Libye, où une partie des jihadistes se seraient réfugiés, et le nord du Mali s'intensifiaient. Les Français ont d'ailleurs fait de cette autoroute de l'internationale salafiste une priorité : ils veulent la casser.

"Nous ne sommes pas dupes, ils attendent le départ de nos troupes pour réoccuper le terrain", admet un diplomate français. On comprend qu'IBK ne soit pas pressé de voir les soldats français quitter le pays. Ils sont encore près de 3 000, et l'objectif de réduire leur nombre des deux tiers d'ici à la fin de l'année a été reporté sine die.

Kidal, opération déminage

De Kidal, IBK a un peu plus parlé lors de son allocution. "Ma main reste tendue", a-t-il indiqué, rappelant sa volonté de mener une vaste réforme de décentralisation. Mais il n'est guère allé plus loin, conscient que, dans les négociations engagées avec les rebelles touaregs, chaque mot peut avoir de graves conséquences. En s'opposant, mi-septembre, à toute idée d'autonomie, le président s'est attiré les foudres des leaders du MNLA. La veille des heurts du 27 septembre à Kidal, les trois groupes insurrectionnels du Nord, le MNLA, le Haut Conseil pour l'unité de l'Azawad (HCUA) et le Mouvement arabe de l'Azawad (MAA), avaient invoqué ces "déclarations belliqueuses" d'IBK pour justifier leur décision de suspendre leur participation à la mise en oeuvre de l'accord-cadre de Ouagadougou signé le 18 juin.

Voilà pour la partie visible des négociations - ce qu'un conseiller du président appelle "des gesticulations médiatiques". En coulisses, celles-ci se poursuivent et, d'un côté comme de l'autre, on assure rester ouvert aux discussions. Les affrontements de Kidal n'ont rien changé à la stratégie d'IBK. Celui-ci prône un dialogue franc et direct, mais a fixé une ligne à ne pas franchir : ni autonomie, ni fédération.

Loin du brouhaha des armes, Cheikh Oumar Diarrah, le ministre de la Réconciliation et du Développement des régions du Nord, qui s'est entouré d'une équipe de diplomates et de hauts fonctionnaires, multiplie les rencontres informelles avec tous les groupes. Certains sont même représentés à Bamako, mais il ne veut pas dire lesquels. "Cela pourrait engendrer des problèmes", souffle-t-il. Selon nos sources, Mohamed Ag Intallah, le fils de l'aménokal Intallah Ag Attaher, une autorité morale qui reste très influente à Kidal malgré son grand âge, est de ceux-là. Ancien cadre du MNLA, il est aujourd'hui à la tête du HCUA. Mais, officiellement, il est à Bamako en tant que "notable" de la ville.

La discrétion est de mise car les dissensions au sein de ces groupes sont nombreuses. "Certains veulent négocier, d'autres sont sur une ligne plus dure. Il y a aussi des conflits d'intérêts et de personnes. Et les radicaux accusent ceux qui négocient d'être des vendus", précise un expert du Sahel. "Dans les années 1970 comme dans les années 2000, il y a toujours eu des divisions au moment des négociations, nuance Diarrah. Cela ne doit pas nous empêcher d'avancer. Il faut donner du temps à certains groupes afin qu'ils puissent assumer publiquement leur position." Pour rétablir la confiance, le ministre a ordonné le 2 octobre la libération de vingt-trois détenus considérés comme des combattants ou des sympathisants du MNLA. Et compte agir de même dans les prochaines semaines.

Kati, vider l'abcès

À l'égard des mutins de l'armée nationale, la patience n'est en revanche plus de mise. Dans son allocution, IBK n'a pas fait dans la nuance. "Il suffit ! a-t-il vitupéré. Kati ne fera plus peur à Bamako !" Au même moment, la trentaine d'hommes qui faisaient le siège de la maison du général Sanogo, dans le camp militaire de Kati, pour réclamer les mêmes privilèges que lui (des avantages, et surtout une promotion), étaient désarmés et mis aux arrêts. "S'ils pensaient obtenir quelque chose en employant la force, ils se sont trompés d'époque", glisse un général proche du président.

Ils auraient dû s'en douter lorsque, la veille, Soumeylou Boubèye Maïga, le ministre de la Défense, était venu négocier la libération du lieutenant-colonel Diallo, le bras droit de Sanogo, qu'ils avaient séquestré et blessé. Ils lui avaient réclamé des indemnités et un avancement, mais Maïga n'avait rien lâché. Il savait que, malgré des appels diffusés dans les autres casernes du pays, leur mouvement ne serait cette fois pas suivi.

Ce que le ministre qualifie de "dernier soubresaut" du putsch de 2012 a permis à IBK de solder l'héritage du gouvernement précédent. Non seulement il en a profité pour annoncer la dissolution du Comité militaire pour la réforme des forces de sécurité et de défense, cet objet institutionnel non identifié créé pour caser Sanogo et ses proches en début d'année, mais, en plus, l'intervention des forces spéciales à Kati pour mater la mutinerie a permis de désarmer les hommes du bouillant capitaine. D'une pierre deux coups...

IBK s'est également adressé à la hiérarchie : "Que la chaîne de commandement se fasse obéir", a-t-il averti. Ajoutant que si elle s'avouait "impuissante et incompétente", il prendrait ses responsabilités. Au sein de l'état-major, le message a, paraît-il, été reçu cinq sur cinq.



Vendredi 4 Octobre 2013

Europe Afrique

IMMIGRATION

Lampedusa : indignation hypocrite et larmes de crocodile

Devant les images insoutenables du naufrage du 3 octobre, le monde se réveille en émoi face au drame de Lampedusa. Mais il n'est que la conséquence des choix politiques des dirigeants africains et européens. La responsabilité est partagée.

Source : Guinée Conakry Info (Conakry) Avec un bilan provisoire qui dépasse les 130 victimes, le naufrage du 3 octobre au large de Lampedusa pourrait bien être le plus meurtrier de ces dernières années. En effet, sur les 450 à 500 immigrants somaliens ou érythréens qui avaient pris place dans l'embarcation, les secouristes ont réussi à ne sauver que 151 personnes.

Les témoins évoquent en particulier d'insoutenables images d'un océan, avec des têtes d'enfants et de femmes flottant sur les eaux. La tragédie provoque une émotion planétaire. Mais, c'est à se demander si cette émotion n'est pas feinte. Parce qu'autrement, cet accident, aussi choquant qu'il puisse être, n'a rien de surprenant. Il est la conséquence de choix et d'attitudes de responsables aussi bien africains qu'européens.

Pauvreté et déficit démocratique

En cela, il est le résultat de ce que le pape François a récemment appelé le déficit du 'sens de la responsabilité fraternelle' de l'insensibilité aux cris d'autrui'. Le drame du 3 octobre est tout d'abord la conséquence logique de la pauvreté et du déficit démocratique qui caractérisent bon

nombre d'Etats africains. Les premières causes qui poussent les Africains à se lancer à leurs risques et périls à l'assaut de la 'forteresse Europe', ce sont bien les conjonctures économiques difficiles et les persécutions politiques. Or ces causes interpellent directement l'élite africaine en général et sa classe politique en particulier.

La Corne de l'Afrique offre la meilleure illustration de ce sombre tableau. La Somalie et l'Erythrée sont en effet caractérisées par une instabilité politique chronique. Il n'y existe pratiquement aucun embryon d'Etat. Ces deux pays vivent quasiment dans une situation d'anarchie systémique. Ce sont des bandes armées et criminelles qui se sont réparties les territoires qui y font la loi. Sur le plan socio-économique, la situation n'est guère meilleure. A ce propos, il suffit juste d'évoquer les épidémies de famine aiguë qui y sont régulièrement enregistrées.

L'Occident s'est uniquement préoccupé de ses intérêts

Naturellement, on ne pourrait en vouloir à quelqu'un qui essaie de se sortir des griffes de telles affres. Mais, dans ces drames quotidiens,

l'Occident en général et l'Europe en particulier ont aussi leur part de responsabilité. Certes, ceux qui pensent que le Vieux Continent n'est pas fait pour accueillir toute la misère du monde n'ont pas forcément tort. Encore qu'ils devraient se rappeler qu'une bonne partie de cette misère de ce même monde est le fait de ce même Vieux Continent ! Le phénomène a commencé avec la traite négrière et s'est poursuivi pendant les périodes de la colonisation et du néocolonialisme.

Au cours de toutes ces phases, l'Occident s'est uniquement préoccupé de ses intérêts. Pour les obtenir, il a usé de tous les moyens. Y compris les moins recommandables. Bon nombre de conflits et de situations d'instabilité en Afrique ont leurs origines véritables outre-Méditerranée. Pour des raisons très souvent économiques, ils sont prêts à 'foutre le bordel' dans les pays qui tentent de leur résister. Le cas libyen peut servir d'illustration. Et maintenant les voilà qui se barricadent, obligeant les immigrants à utiliser des voies détournées et prendre les risques les plus élevés.

Boubacar Sanso Barry

LAMPEDUSA L'Europe doit-elle fermer ou ouvrir davantage ses frontières ?

Au lendemain de la tragédie de Lampedusa qui a fait plus de 300 morts, la classe politique italienne et européenne s'interroge : l'Union européenne doit-elle être plus ou moins répressive face à l'arrivée des migrants ?



Un navire de la Guardia Civil espagnole patrouille le long des côtes devant la ville d'Almeria, le 23 octobre 2009. - AFP / Joël Saget

Si le bilan du naufrage survenu la semaine dernière près de Lampedusa se confirme (360 morts), il s'agira là de l'un des drames les plus meurtriers impliquant des migrants tentant de rejoindre l'Europe sur une embarcation de fortune. Au-delà du record, détail dérisoire, il faut rappeler que la Méditerranée engloutit chaque année des milliers de migrants. D'après l'observatoire Fortress Europe, quelque 6 200 immigrés ont trouvé la mort dans le canal de Sicile (bras de mer entre la Sicile et la Tunisie) depuis 1994. Depuis vingt ans, comme le rappelle le bimensuel espagnol [Diagonal](#), ce sont 20 000 cadavres qui ont été "crachés par la mer".

Le problème ne concerne évidemment pas seulement l'Italie mais l'Europe entière. Depuis ce jeudi tragique (le 3 octobre), "les accusations à l'égard de l'Europe et de l'Italie s'entremêlent dans les médias : images de disgrâce, de cercueils alignés, larmes des survivants et des hommes grenouilles à la recherche de cadavres au fond de la mer", souligne [Il Sole-24 Ore](#).

Réformer Schengen

Au-delà des dispositions que le gouvernement italien souhaite prendre, le débat se focalise essentiellement sur le contrôle des frontières extérieures de l'Europe et sur les accords de Schengen qui régissent la libre circulation des personnes au sein de l'Union européenne (UE). Le Français Jean-François Copé, président de l'Union pour un mouvement populaire (UMP), a déclaré le 5 octobre que réformer Schengen était une "priorité", déplorant que les migrants soient pris dans les mains de réseaux mafieux [...] pour arriver à quelques kilomètres des côtes italiennes là où il n'y a aucun contrôle.

C'est aussi l'opinion que défend la droite italienne. "Il faut renforcer la frontière européenne en Méditerranée et le rôle de Frontex [agence européenne chargée de la gestion des frontières extérieures des Etats membres de l'UE], puisque derrière ces flux migratoires se cachent des cellules terroristes", a récemment déclaré Angelino Alfano, vice-président du Conseil italien, qui en appelle à la solidarité et l'aide de l'Europe. Giorgio Napolitano, le président de la République italienne, a quant à lui estimé qu'il était "indispensable d'éradiquer le trafic criminel d'êtres humains", à l'aide d'une "surveillance appropriée des côtes", et de renforcer Frontex. "Quelqu'un devrait [leur] expliquer que cette tragédie est, comme les précédentes, la conséquence directe du régime répressif de Schengen, dont Frontex est le bras armé ; un régime dont découle directement l'impossibilité de rejoindre l'Europe en toute légalité,

Dans l'UE, les Etats membres préfèrent se faire la guerre

Mais, comme le rappelle [*Il Foglio*](#), malgré la volonté proclamée d'une coordination européenne des politiques migratoires, "aucun pays n'est vraiment prêt à céder de sa souveraineté sur une question aussi sensible politiquement et électoralement que l'immigration. [...] Au contraire, les Etats membres préfèrent se faire la guerre entre eux, comme cela est arrivé en 2011 entre l'Italie et la France, quand Rome a concédé des milliers de permis de séjour temporaire à des migrants qui se sont précipités à Vintimille, tandis que Paris, en violation des accords de Schengen, fermait ses frontières."

En réalité, soutient le quotidien conservateur, les pays d'Europe se divisent en deux grandes catégories : "L'Italie, l'Espagne, Malte et la Grèce sont sur le front et subissent la honte des morts, ils doivent affronter les embarcations et les urgences, ils demandent la solidarité de l'Europe et laissent aller les migrants vers d'autres destinations ; l'Allemagne, la France et les pays du Nord craignent de devoir prendre en charge ce qu'ils considèrent comme le problème des autres, ils bloquent tout ce qui peut s'apparenter à une communautarisation des politiques migratoires et se plaignent d'être assaillis de demandes d'asile.

LES PLONGEURS CONTINUAIENT, HIER À LAMPEDUSA, LEUR DOULOUREUX TRAVAIL DE RÉCUPÉRATION DES CORPS, APRÈS LE NAUFRAGE DE JEUDI DERNIER, ALORS QUE DES CENTAINES DE NOUVEAUX IMMIGRÉS ARRIVAIENT DANS LES EAUX SICILIENNES. L'UNION EUROPÉENNE CHERCHE DES SOLUTIONS À CES DRAMES QUOTIDIENS DE L'IMMIGRATION, AUSSI BIEN À SES FRONTIÈRES QUE DANS LES PAYS DE DÉPART ET DE TRANSIT. MGR MICHEL DUBOST, ÉVÊQUE D'ÉVRY, PLAIDE POUR UNE SOLIDARITÉ PLUS FORTE ENVERS LES MIGRANTS EN EUROPE.

Que fait l'Europe contre les tragédies de l'immigration illégale ?

Face à l'émoi, les ministres de l'intérieur des Vingt-Huit ont examiné, hier à Luxembourg, le sujet de l'immigration. José Manuel Barroso, président de la Commission, doit se rendre aujourd'hui sur l'île italienne. Mais les intérêts nationaux priment sur la solidarité avec les États directement exposés aux arrivées des embarcations.

Que fait l'Union pour éviter de tels naufrages à ses portes ?

Pour le contrôle de ses frontières et le sauvetage en mer, l'Union européenne s'appuie surtout sur les opérations de son agence Frontex, créée en 2004. Deux missions ont été lancées au printemps aux frontières italiennes : Hermes, entre l'Italie, Malte, la Tunisie et la Libye, et Aeneas, entre l'Italie et la Grèce. Mais dépendant du bon vouloir des États membres – qui lui prêtent bateaux, hélicoptères et gardes-côtes –, Frontex ne diffuse aucun chiffre sur les moyens de ses missions, pilotées par le pays concerné.

« Frontex n'a ni les pouvoirs ni les compétences d'intervenir en Italie, nous répondons à une demande des autorités nationales », résume la Commission européenne. En outre, « ses moyens sont dérisoires », accuse l'eurodéputé libéral belge Guy Verhofstadt (85 millions d'euros en 2013). Bruxelles assure que 16 000 vies ont été sauvées grâce à ses missions ces cinq dernières années. Et, comme les autres pays, l'Italie reçoit des fonds européens au titre de l'immigration et de l'accueil de réfugiés, estimés à 135 millions d'euros en 2013, dont environ 80 millions pour contrôler ses frontières.

Dès son arrivée hier à Luxembourg, le ministre italien de l'intérieur, Angelino Alfano, a demandé à ses homologues européens un « plan d'action de l'UE ». Le président de la Commission José Manuel Barroso se rendra aujourd'hui à Lampedusa, avec la commissaire Cecilia Malmström, chargée de l'immigration, qui a proposé, hier, aux États « d'organiser une grande opération de sécurité et de sauvetage en Méditerranée, de Chypre à l'Espagne » menée par Frontex. Elle mise sur un élan de solidarité de la part des pays du Nord envers ceux du Sud, en première ligne face aux migrants. Or, l'Allemagne ou la Suède, qui reçoivent plus de demandes d'asile que l'Italie ou le Danemark, ont exclu toute remise en cause d'un règlement de 2003 qui impose aux pays d'arrivée de traiter les demandes d'asile et d'assurer l'hébergement.

Autre refus de l'UE : s'immiscer dans le débat sur la loi italienne Bossi-Fini qui a introduit un délit de l'immigration clandestine (lire p. 3). La Commission se dit incompétente. « Il y a une hypocrisie déplorable autour du sauvetage. Des pêcheurs, des collaborateurs de Frontex, des capitaines de grands bateaux ont peur de poursuites pénales et ne font pas tout pour protéger les gens qui sont à la dérive en pleine mer », a réagi l'élue allemande des Verts Rebecca Harms.

À court terme, l'Union mise sur l'efficacité d'Eurosur, un système d'échange d'informations et d'images satellitaires entre gardes-côtes, opérationnel en décembre, pour mieux détecter les embarcations.

Que fait l'Union dans les pays de transit ?

La majorité des migrants qui s'embarquent sur des rafiots en Libye, en Tunisie ou en Égypte ne sont pas originaires de ces pays, mais d'Afrique subsaharienne – Érythrée et Somalie dans le cas des naufragés de Lampedusa. Dans leur périple, souvent effectué à pied, l'Afrique du Nord ne constitue qu'une étape où des passeurs leur proposent des traversées en mer à prix d'or – de 1 000 à 2 000 € entre la Libye et Lampedusa d'après l'Organisation internationale des migrations (OIM). Pour l'UE, la coopération avec ces pays dits « de transit » est donc un maillon essentiel du contrôle de l'immigration illégale, qui fait partie de ses objectifs.

Longtemps, les États ont individuellement fixé leurs règles. À partir de 2006, l'Espagne, qui faisait alors face à des arrivées depuis la Mauritanie, a intensifié son partenariat avec le pays en vue de la surveillance de ses côtes. En 2008, l'Italie a, elle, signé un traité d'amitié avec la Libye, dont une clause permettait à Rome de ren-

voyer les migrants à Tripoli – dans des conditions dénoncées par les défenseurs des droits de l'homme.

Une coopération européenne, et non d'État à État, avec les pays de transit peine à se mettre en place. La méthode relève du cas par cas. La Commission a signé, en septembre, un accord avec la Libye pour la formation des gardes-frontières. En 2012, elle a lancé des négociations pour un accord de « réadmission » avec la Turquie, zone de transit de plus en plus utilisée. Un tel texte donnerait aux pays européens la possibilité de renvoyer les migrants en Turquie et, en contrepartie, aux ressortissants turcs d'être dispensés de visa pour l'UE. Mais de tels accords, déjà à l'œuvre en Moldavie et en Ukraine, font l'objet de critiques des défenseurs des droits de l'homme, car pouvant donner lieu à des retours expéditifs.

Malgré ses espoirs, l'UE n'a pas conclu d'accord de réadmission avec le Maroc, qui craint de voir les migrants revenir sur son territoire. Elle est en revanche parvenue à signer avec Rabat un « partenariat de mobilité » en juin. Cette nouvelle méthode est censée faciliter l'obtention de visas pour « certaines catégories de personnes (au Maroc, NDLR), étudiants, chercheurs, hommes et

femmes d'affaires... » en échange de la reprise des négociations pour un accord de réadmission. De telles négociations sont également en cours avec la Tunisie.

Et dans les pays de départ ?

L'UE considérant la pauvreté, le chômage, les conflits, un régime répressif comme autant d'explications à l'émigration, il lui est acquis que l'aide au développement et le soutien à la défense des droits de l'homme dans les pays de départ est un moyen d'empêcher à la source les tragédies. « L'UE tente d'avoir une approche globale, dont l'une des facettes est le développement », explique Bernd Hemingway, directeur pour l'Europe de l'OIM.

Ainsi la thématique de l'immigration s'imisce-t-elle dans de nombreux projets de développement de l'UE – 400 projets sur la période 2004-2012, soit 1 milliard d'euros, à travers le monde d'après le bureau du Commissaire au développement.

Objectifs : dissuader les départs en améliorant les conditions de vie ou favoriser le caractère légal, et donc moins risqué, de l'émigration. Mais les effets de telles mesures ne peuvent être perceptibles qu'à très

long terme. À titre d'exemple, l'UE a ainsi affecté 5 millions d'euros à la protection et à l'assistance – légale, éducation des réfugiés... – au Kenya et à Djibouti en 2010. Un programme surtout destiné aux réfugiés somaliens au Kenya.

La rigidité du système d'obtention des visas pour un État membre de l'UE est aussi l'une des causes de l'émigration illégale, citée par plusieurs ONG. Ainsi préconisent-elles un assouplissement des conditions d'obtention. « La complexité des procédures a pour conséquence que certaines personnes recevant le visa choisissent de rester en Europe après expiration, par crainte de non-renouvellement, explique Shadia El Dardiry, coordinatrice du projet Migrations au sein du Réseau euro-méditerranéen pour les droits de l'homme. Et même quand tous les documents sont produits, les réponses sont souvent aléatoires et, dans le cas des refus, sans explication. » Ainsi la perspective du refus peut-elle favoriser le repli vers la clandestinité. ■

par Meunier Marianne et Vandystadt Nathalie

[Retour sommaire](#)



PAROLES

BOUBOU TRAORÉ,

Malien ayant bénéficié de l'aide au retour,
attribuée aux sans-papiers par la France

« Je m'enfonçais dans la déprime »

« J'ai quitté le Mali pour la France en 2006. Marié, trois enfants, nous n'arrivions pas à joindre les deux bouts. Je croyais que ce serait facile. J'ai profité d'un réseau d'amis pour m'installer à Paris. Avec de faux papiers, j'ai pu décrocher un poste d'agent de sécurité. Mon employeur n'était pas très regardant. Je n'arrivais à mettre que 200 € de côté par mois. Le reste était englouti en loyer, carte Orange, nourriture... Les contrôles de police étant de plus en plus fréquents, l'agence s'est débarrassée de ses illégaux. Sans travail, je traînais toute la journée entre deux petits boulots payés une dizaine d'euros. Je m'enfonçais dans la déprime. Un jour, un ami m'a parlé de l'aide au retour proposée par l'Office français de l'immigration et de l'intégration (Ofii) : 2 000 € versés immédiatement, plus 4 000 à 7 000 € pour financer mon installation professionnelle. Je me suis dit : "Pourquoi je ne ferai pas comme ces Maliens devenus chefs d'entreprise après avoir été sans-papiers". J'ai pensé à la création d'un cybercafé. Au Mali, les gens n'ont pas assez d'argent pour avoir Internet chez eux. Mon dossier a été accepté en deux jours. On m'a donné un billet aller simple pour Bamako et 2 000 € à l'aéroport. Au Mali, l'Ofii a supervisé mon projet, m'a aidé à obtenir un apport de 5 000 € pour lancer mon activité. Je gagne en net environ 350 € par mois, soit sept fois le salaire moyen. »

RECUEILLI PAR LAURENT LARCHER (à Bamako)

© La Croix

Tous droits réservés La Croix 2013

C18A78C58AB80987484189784B1871F957353B54E5B754CF56C4533

[Retour sommaire](#)

Jeudi 24 Octobre 2013

Politique

« Contenir la mobilité des humains est illusoire »

Claire Rodier, vice-présidente du réseau Migreurop et membre du Groupe d'information et de soutien des immigrés (Gisti), dresse un constat d'échec des politiques de l'immigration mises en place depuis vingt ans.

Après la répétition des drames au large de Lampedusa, l'Union européenne (UE) entend proposer de renforcer les moyens de surveillance des frontières et de prévention des candidatures au départ. Cette approche de l'immigration extra-européenne est-elle satisfaisante ?

Claire Rodier. Non. Depuis la fin des années 1990, les politiques communes répressives mises en place par l'Europe en matière d'asile et d'accès aux territoires ont eu des conséquences dramatiques, avec l'augmentation importante du nombre de morts en Méditerranée. Quant à la dissuasion des migrants, cela s'est traduit par une externalisation du contrôle des frontières aux pays du Maghreb et à la Libye, qui est à l'origine d'épisodes assez graves de maltraitance des migrants, comme on l'a vu sous Kadhafi. C'est cette approche qui persiste aujourd'hui, comme le montrent les déclarations des dirigeants de l'UE avant le Conseil européen de jeudi et vendredi.

L'Europe semble regretter le temps où les dictatures libyenne et syrienne faisaient la police aux portes de l'Europe. La déstabilisation de ces

régimes ne confronte-t-elle pas l'UE à une nouvelle donne ?

Claire Rodier. Il y avait un côté schizophrénique des dirigeants de l'UE à négocier avec des dictatures le contrôle des frontières, tout en déplorant l'absence de démocratie dans ces pays. Cette hypocrisie s'est poursuivie au moment de l'insurrection en Libye, où la communauté internationale est intervenue tout en refusant d'en assumer les conséquences en termes d'accueil des réfugiés fuyant vers l'Europe. Elle continue aujourd'hui face au cas syrien. Le président Hollande, après avoir joué les va-t-en-guerre, ne veut pas assumer, ou alors dans des proportions ridicules, l'accueil des réfugiés.

L'un des arguments des partisans de la fermeture des frontières est d'éviter de provoquer un « appel d'air » auprès des populations du Sud. Qu'en pensez-vous ?

Claire Rodier. Cette idée n'est fondée sur aucune réalité. Au contraire, les Nations unies ont établi que l'essentiel des déplacements de populations dans le monde se font dans le sens sud-sud. Cela se comprend aisément : les populations

forcées de se déplacer par la misère ou la guerre migrent davantage vers des pays proches du leur pour des raisons pratiques. L'essentiel des réfugiés se trouvent aujourd'hui dans les pays en développement, contre seulement 15 % en Europe.

Sur quels nouveaux principes pourrait-on fonder les politiques d'immigration en Europe ?

Claire Rodier. Sur le principe de réalité, d'abord. Qu'on l'accepte ou non, la mondialisation libérale a permis une accélération phénoménale des mouvements de capitaux et des marchandises, dans laquelle les migrants sont les laissés-pour-compte. Il y a quelque chose d'illusoire à prétendre que toute l'activité économique repose sur la mobilité, et à vouloir contenir celle des êtres humains. Il vaut donc mieux prendre acte de ce besoin et essayer d'anticiper les mouvements de populations, plutôt que de tenter de dresser des barrières dérisoires.

Entretien réalisé par Sébastien Crépel



Jeudi 10 Octobre 2013

En couverture Roms : comment font-ils ailleurs ?

Des Gitans de plus en plus espagnols

Sans trahir sa culture, l'importante communauté gitane s'intègre peu à peu depuis trente ans, notamment grâce à l'accès à l'éducation.

El País (Madrid)

Antonia Núñez, 25 ans, se souvient que sa mère tenait absolument à ce qu'elle décroche le bac. "Si tu rates le bac, ce n'est pas grave. Tu le repasses."

Mais elle l'a eu et elle est même entrée à l'université. Elle est ainsi devenue la première de la famille à faire des études supérieures et elle fait désormais la fierté de sa mère. Cette dernière appréhendait pourtant beaucoup que sa fille quitte le nid familial et leur petit village de 600 habitants [en Andalousie, sud de l'Espagne] pour aller vivre dans un appartement d'étudiant à Séville. "Aujourd'hui, je suis la chouchou de mes parents et une référence pour mes petits cousins", reconnaît-elle.

Antonia, comme de nombreuses autres femmes gitanes, a essayé de se défaire des carcans culturels et elle incarne aujourd'hui l'évolution - certes lente, mais constante - de la communauté gitane, que certains n'hésitent pas à comparer à ce qu'a vécu la société espagnole lors de la transition [après la mort du dictateur Franco, en 1975]. "Le changement est du même ordre, mais il se produit plus tard", rapporte le directeur de la Fondation du secrétariat gitan (FSG), Isidro Rodríguez. Cette transformation de la société gitane commence à être visible, notamment en ce qui concerne la condition féminine, mais, selon lui, le processus a commencé il y a

plusieurs années. "La communauté gitane espagnole a beaucoup changé. Mais la société ne s'en est pas rendu compte", souligne-t-il.

Une population jeune.

Même si la population gitane en Espagne ne fait pas l'objet d'un recensement officiel, selon les derniers chiffres de la FSG, de 2011, la communauté compterait environ 750 000 personnes, dont presque la moitié aurait moins de 25 ans. La moyenne d'âge de cette population est de 28 ans, contre 41,3 pour l'ensemble de la population espagnole. C'est par conséquent une population jeune qui a grandi sous l'Etat providence et a eu la possibilité de bénéficier du système éducatif. Et ce facteur a joué un rôle déterminant dans l'évolution de la communauté ces dernières années. "Au milieu des années 1980, il n'y avait pratiquement aucun enfant gitan scolarisé. Aujourd'hui, presque 100 % des enfants terminent l'école primaire", poursuit le directeur de la fondation. Mais ces chiffres se détériorent à l'adolescence, et 80 % des jeunes Gitans qui commencent le secondaire décrochent avant la fin de leurs études. "Dans ce domaine, nous nous sommes peut-être un peu trop reposés sur nos lauriers", reconnaît Rodríguez.

Les chiffres démontrent également que les jeunes femmes accèdent plus difficilement au secondaire et, à partir de la cinquième, le pourcentage

des garçons scolarisés (60,77 %) est bien supérieur à celui des filles (39,3 %). "Il faut faire tomber les résistances petit à petit", explique Antonia Núñez, désormais assistante sociale. Il lui a fallu des mois pour convaincre ses parents qu'elle voulait poursuivre ses études, aller dans une grande ville, et qu'elle n'allait pas se marier tout de suite et encore moins avec son premier fiancé.

Tamara Amador, 31 ans, a quant à elle mis dix ans à convaincre ses parents, même si sa grande sœur lui avait ouvert la voie. Ses parents l'ont retirée très tôt du collège pour qu'elle s'occupe de la maison, mais elle s'était inscrite en cachette à des cours du soir pour devenir secrétaire. Son père l'a rapidement découvert, mais, contre toute attente, il a décidé de la laisser terminer. "Tout a alors basculé. Lui qui était très opposé aux études et encore plus à ce qu'une femme fasse des études s'est mis à me pousser à réussir, alors que je n'étais qu'une étudiante médiocre", raconte Tamara. Ses parents, qui étaient marchands ambulants, garaient même de temps en temps leur camionnette devant le lycée pour vérifier qu'elle était bien en classe.

Antonia et Tamara partagent le même appartement et travaillent à la Fédération andalouse des femmes gitanes, la Fakali. Et elles sont célibataires sans pour autant subir de pressions pour se marier. "J'imagine que c'est pareil que pour une fille

gadjo [non gitane]. On te demande si tu as un petit ami, et ça s'arrête là", raconte Tamara. Et son travail lui permet de vérifier chaque jour que les choses ont changé : nombre de ces femmes qui se sont mariées lorsqu'elles étaient adolescentes sont aujourd'hui des mères qui veulent que leurs filles prennent leur temps. "La majorité des mères que nous suivons sont très jeunes. Elles savent ce que c'est de se marier à cet âge et combien elles sont désormais limitées dans leurs choix. Ce sont elles qui disent à leurs filles de ne pas se marier. Parfois, les adolescentes sont encore plus conservatrices et ce sont leurs mères qui s'affolent en les écoutant. Il y a des jeunes femmes qui veulent aller plus vite et, si elles ont une amie de 20 ans qui se marie, elles veulent faire pareil, au grand désespoir de leurs mères", raconte Tamara.

Si les clichés ont la vie dure concernant la communauté gitane, les données et les témoignages montrent au contraire que la population gitane espagnole est très hétérogène. Et cela s'inscrit dans une tendance. "En Espagne, il n'y a pas un million de Gitans, mais un million d'Espagnols qui sont gitans. C'est une nuance importante", précise Joaquín Bustamante, directeur de la publication Cahiers gitans et du magazine Gitanos, art et culture roms, diffusé sur la station internationale de la Radio nationale d'Espagne. Cette diversité est parfaitement logique : comment une communauté aussi nombreuse pourrait-elle être homogène ? se demande-t-il. "Les Gitans ont tous des croyances, des religions, des idéologies, des professions, des formations différentes", affirme-t-il. D'après les personnes consultées, reste cette conscience aiguë

d'appartenance au peuple gitan. Et la fierté qui en découle. "Cela ne se perd pas. Au contraire, dit le directeur de Cahiers gitans. Nos parents craignaient que l'école ne fasse de nous des gadjos, mais c'est tout le contraire : l'accès à l'éducation nous donne davantage d'outils intellectuels pour mieux comprendre notre histoire et notre culture. Et mieux la revendiquer."

Stéréotypes.

L'évolution de la communauté gitane ces trente dernières années a entraîné un renouveau de l'identité gitane, un changement culturel permis en grande partie par l'amélioration des conditions de vie. "En Espagne, l'intégration a fonctionné", affirme Isidro Rodríguez, directeur du FSG. "L'Etat providence est arrivé très tard en Espagne, mais n'a exclu personne. L'éducation ou la santé pour tous, c'était aussi pour les Gitans. Ainsi que le logement social et les minima de retraite." En 1978, 75 % des familles gitanes habitaient dans des logements insalubres. Aujourd'hui, seulement 4 % vivent dans des campements et 12 % dans des logements insalubres. "Ce qui leur permet de se mélanger aux autres, d'avoir accès à des ressources et à des emplois plus divers", affirme Rodríguez. Il reste des points en suspens, comme l'intégration des Gitans dans le monde du travail : plus de 85 % de la population espagnole active est salariée, contre seulement 36 % des Gitans.

La crainte que les valeurs de la société espagnole ne viennent contaminer leur culture a conditionné en grande partie l'évolution de la culture gitane. "J'étais prise entre deux discours : la société et mes professeurs, qui me disaient de faire des études, et ma famille, qui avait

peur que je ne sois plus gitane si je faisais des études", raconte Sara Giménez, avocate à Huesca [nord-est de l'Espagne] et responsable du département Egalité à la FSG.

Cette avocate de 35 ans, troisième d'une famille de quatre garçons et la seule à avoir un diplôme universitaire dans la famille, est devenue en 2000 la première femme gitane d'Aragon à obtenir une licence de droit. Elle est aujourd'hui convaincue que les femmes sont le moteur de "cette grande avancée" du peuple gitan, même si elle ne cache pas devoir affronter des "discriminations sous de multiples formes".

En février dernier, la série documentaire Palabras de Gitano [Paroles de Gitans], diffusée à la télévision, a été accusée de véhiculer des stéréotypes sur la communauté gitane espagnole. Les parents du Polygone sud de Séville [une zone très défavorisée, avec un pourcentage élevé de population gitane], dont les enfants participent au programme Promociona [mis en place par la Fondation afin de lutter contre le décrochage scolaire], y sont habitués et en ont assez que les journalistes investissent leur quartier à l'occasion de faits divers ou pour illustrer les clichés sur les Gitans. "Ceux qui viennent faire un reportage veulent des images de gens qui dansent autour de bougies. Personne ne vient à 6 heures du mat' pour filmer les bus bondés remplis de gens qui partent au travail, déplore un des habitants. Les gens préfèrent les clichés à la vérité."

-Reyes Rincón

Publié le 2 septembre

Reyes Rincón

CITES ET GOUVERNEMENTS LOCAUX UNIS

DECLARATION DE RABAT IV CONGRES MONDIAL DE CGLU « Imaginer la Société, Construire la Démocratie » Rabat, 4 octobre 2013

Nous, maires et représentants des villes et gouvernements locaux et régionaux du monde, des petites, moyennes et grandes villes, des métropoles et régions, au service des communautés rurales et urbaines, réunis du 1 au 4 octobre 2013 à Rabat, Royaume du Maroc, à l'occasion du 4ème Congrès Mondial de *Cités et Gouvernements Locaux Unis* ;

1. **Saluant** les cent années de fondation de *l'Union Internationale des Villes*, pour sa contribution à la démocratie locale et au renforcement des autorités locales sur le plan mondial, en particulier par son rôle décisif aux côtés de *la Fédération Mondiale des Cités Unies* et en collaboration avec *Metropolis* dans la fondation de CGLU en 2004 ;
2. **Réaffirmant** que les valeurs fondatrices de paix, de dialogue, de compréhension entre les peuples et de coopération entre collectivités locales sont toujours plus d'actualité ;
3. **Préoccupés** par les crises, les conflits armés et les catastrophes naturelles qui affectent de nombreuses régions du monde et par les menaces sur la planète et sa population dues aux effets du changement climatique, à l'insécurité alimentaire, au manque de logement, à la pauvreté, l'oppression culturelle et à l'exclusion sociale qui entravent notre capacité d'imaginer le futur et la construction de la démocratie ;
4. **Reconnaissant** que la diversité dans ses multiples dimensions est un atout pour nos sociétés et source d'innovation ;
5. **Constatant** que la crise mondiale continue à peser sur nos sociétés de manière inégale et que, bien que n'étant pas à l'origine de cette crise, les collectivités locales dans beaucoup de régions, notamment en Europe, subissent de plein fouet les effets de l'austérité qui affectent directement l'accès des plus démunis aux services de base, à l'emploi et au logement, les entraînant dans la spirale de l'exclusion et de la pauvreté ;
6. **Reconnaissant** le besoin de conjuguer les efforts avec tous les réseaux d'autorités locales et les autres partenaires l'ensemble des partenaires et notamment avec les Nations Unies et les organisations de la société civile pour promouvoir la paix dans le monde et définir un agenda international qui permettra de surmonter la situation vulnérable qui empêche la moitié de l'humanité de bénéficier de conditions de vie dignes ;
7. **Considérant** que le Mouvement Municipal International de la Coopération et Coopération Décentralisée, les partenariats, les jumelages, la diplomatie internationale des gouvernements locaux et l'assistance mutuelle à travers le renforcement des programmes des capacités et les initiatives de solidarité municipale sont une contribution vitale à la construction d'un monde en paix, développé et durable ;

8. **Affirmant** le rôle politique incontournable des autorités locales comme promoteurs efficaces de la paix et du dialogue entre les peuples et le bien-vivre ensemble

Lançons un appel pour un monde pacifique.

9. **Constatant avec satisfaction** que les révolutions démocratiques déjà soulignées lors de la Déclaration du Congrès de Jeju en 2007 continuent à s'étendre dans toutes les régions du globe, conscients que l'espace local est le lieu de construction de ces démocraties et que les formes de participation citoyenne se multiplient et se diversifient en particulier pour la prise de décision ;
10. **Conscients** que le monde a été témoin de grands bouleversements depuis le Congrès de Mexico de 2010. Ces changements sont porteurs d'inquiétude dans certaines régions du monde avec l'apparition de situations de crise politique, sociale, économique et humanitaire. Ces changements sont aussi porteurs d'espoir avec la prise de conscience des populations pour la défense de leurs droits à la démocratie et à la justice ;
11. **Prenant note** que la jeunesse, partout dans le monde, , réclame sa place légitime dans des sociétés de démocratie et de justice sociale ;
12. **Convaincus** que la démocratie se construit désormais au niveau local et qu'il faut transformer à l'avenir les modèles centralisés que nous connaissons. Le niveau local, de par sa qualité première de relation de proximité, est celui où on peut le mieux renouveler le contrat social entre les communautés et les autorités publiques car il est le niveau le mieux placé pour identifier les besoins des citoyens. Les Etats apparaissent de plus en plus éloignés des besoins quotidiens des citoyens et impuissants face à la complexité d'un environnement économique et financier mondial sans cesse et désordonné.
13. **Encouragés** par l'expérience des Objectifs Millénaire du Développement qui ont prouvé que des progrès importants ont été réalisés dans les endroits où les autorités locales et régionales ont été impliquées dans leur mise en œuvre. Il est largement démontré que dans les cas où le principe de subsidiarité n'a pas été appliqué, les résultats se sont avérés satisfaisants.
14. **Convaincus**, comme le montre le *Troisième Rapport Mondial sur la Décentralisation et la Démocratie Locale*, GOLD III, qu'investir dans les services de base doit être une priorité pour réduire les inégalités et contribuer au développement.

Appelons à des sociétés inclusives, participatives et justes.

15. **Engagés** à jouer notre rôle en tant que partenaires pour sortir de la crise actuelle, pour innover, revitaliser l'économie et l'emploi, pour répondre à la demande croissante de services essentiels pour tous.
16. **Reconnaissant** le double moment historique pour CGLU et ses membres avec : d'une part le bilan des Objectifs du Millénaire pour le Développement et d'autre part, à court terme, la III Conférence des Nations Unies sur le logement et le développement urbain durable, « Habitat III », qui se tiendra en 2016 et marquera une nouvelle phase de développement et de coopération dans laquelle les villes et régions doivent jouer un rôle décisif.

17. **Soulignant** les engagements pris lors des Congrès mondiaux précédents, au cours desquels les Villes et les Régions se sont affirmées comme acteurs indispensables et indissociables pour atteindre les Objectifs de Développement du Millénaire et jouissant de la reconnaissance croissante de notre Organisation Mondiale au sein des Nations Unies, y compris à travers la participation du Président de CGLU dans le cadre du Panel de Haut Niveau pour l'après 2015.
18. **Conscients** que, malgré d'importantes avancées, plusieurs Objectifs de Développement du Millénaire (ODM) ne seront pas atteints, comme l'assainissement, et que certaines régions, comme l'Afrique Sub-saharienne ou l'Asie du Sud, accumulent des retards inquiétants, tandis que les inégalités, sociales et territoriales, dans le monde se sont approfondies et urbanisées.
19. **Convaincus** que la participation des femmes dans la décision locale renforce fortement les bases démocratiques de nos sociétés et qu'elle sera déterminante pour réduire les inégalités et construire des sociétés plus justes et durables, l'autonomisation, les connaissances et moyens légaux et financiers des femmes renforcent leur pleine participation dans la société.
20. **Conscients** qu'au cours des 20-30 prochaines années l'essentiel de la croissance démographique se fera dans les villes, lesquelles devront accueillir un milliard et demi de nouveaux citoyens et notamment dans les périphéries populaires en première ligne face aux défis de l'urbanisation.

Appelons à une vie digne pour tous.

21. **Prenant bonne note** des progrès dans la reconnaissance de la place des autorités locales dans les politiques internationales comme par exemple les résultats de la Conférence des Parties à Cancun, la Déclaration de Rio +20, les travaux du Panel de Haut Niveau pour le Secrétaire Général des Nations Unies, ou la communication de la Communauté Européenne sur les autorités locales qui demandent « d'accorder une autonomie accrue aux autorités locales dans les pays partenaires ». Malgré ces avancées indéniables, la réforme des institutions internationales qui donnerait aux villes et aux régions la place qu'elles méritent tarde à se concrétiser.

Appelons à un véritable partenariat mondial.

Par cette Déclaration nous, autorités locales, régionales et nos associations, nous engageons à :

- I. Continuer notre mobilisation pour maintenir vivantes les valeurs qui nous unissent.**
22. Dans le contexte international de crise et de conflits, mais aussi d'avancées démocratiques, nous souhaitons de manière prioritaire mettre la paix et le développement au centre de notre action, contribuer au renouvellement de la démocratie à partir du niveau local et associer la jeunesse au développement de ses villes et territoires.
- II. Agir de manière déterminée pour avancer vers la formulation de l'Agenda des Villes et des Régions du XXI siècle.**

23. En décembre 2012, au cours du VI Sommet Africités, tenu à Dakar, les villes et les régions présentes au Conseil Mondial de CGLU, prenaient acte de la nécessité de formuler un Agenda des Villes et des Régions du XXI^e siècle qui puisse refléter les valeurs communes qui soudent les membres de CGLU et les partenaires vers Habitat III. Ils ont également reconnu le besoin de préciser la stratégie internationale des autorités locales et régionales dans la mise en œuvre de l'Agenda du Développement et enfin assurer la promotion concrète de solutions locales et adaptées aux défis de notre ère.

III. Devenir un partenaire reconnu du système des Nations Unies.

24. Nous sollicitons l'entière participation des gouvernements locaux dans tous les processus de prise de décision au niveau international et appelons à une architecture de gouvernance mondiale plus inclusive et solidaire qui y associe les acteurs non-étatiques.
25. Nous demandons aux institutions internationales de considérer les autorités locales et régionales comme une instance de gouvernement et un partenaire à part entière. Nous demandons aux Nations Unies d'accorder à notre Organisation le statut d'observateur au sein de l'Assemblée Générale pour accroître notre contribution aux politiques de l'ensemble du système des Nations unies. Nous encourageons ECOSOC à poursuivre son processus de réforme inclusive qui permet, aux Major Groups et aux gouvernements infranationaux, en particulier, de jouer un rôle à part entière.
26. Nous proposons que la *Troisième Conférence des Nations Unies sur le logement et le développement urbain durable « Habitat III »* en 2016 soit un processus inclusif impliquant toutes les parties prenantes et s'appuyant sur les recommandations de la II^e Assemblée des villes et autorités régionales.
27. Nous nous engageons à contribuer activement au processus de préparation de la Conférence Habitat III, garantissant la consultation des membres issus des villes et régions conduites par les organisations d'autorités locales et régionales regroupées au sein de la *Task Force internationale des autorités locales et régionales pour l'après-2015 et vers Habitat III*.

IV. Bâtir un seul Agenda Mondial de Développement Durable Post-2015.

28. Nous appelons à un seul Agenda Mondial de Développement Durable Post-2015, regroupant les objectifs d'élimination de la pauvreté extrême, contribuant au bien-être et au développement durable.
29. Nous considérons que réduire les inégalités, favoriser la cohésion entre territoires, promouvoir la gouvernance par la démocratie locale sont des éléments clés de cet agenda. Le droit à la ville, l'inclusion, l'égalité, l'accès aux services essentiels, à un travail et logement décents, à la culture, le respect de l'environnement doivent être des ingrédients indispensables pour un futur durable pour tous.
30. En outre, le nouvel agenda devra inclure des objectifs spécifiques pour un Développement Urbain Durable. Toutefois, nous affirmons que pour élever ses chances de succès, l'Agenda de Développement Post-2015 doit encore avancer

dans la territorialisation de ses Objectifs, cibles et indicateurs, et attribuer les moyens nécessaires pour assurer leur mise en œuvre.

31. Nous, autorités locales et régionales du monde entier, signons cette déclaration et réaffirmons nos ambitions concernant le travail que notre mouvement devra promouvoir pour les 100 prochaines années et qui commence dès maintenant, dans les rues de nos villes et villages.

Fait à Rabat, le 4 octobre 2013

[Retour sommaire](#)



OBSERVATOIRE DES QUESTIONS HUMANITAIRES

LES ONG DOIVENT INSCRIRE LEURS ACTIONS DANS UNE LOGIQUE DE TRANSFORMATION SOCIALE

PAR BERTRAND BREQUEVILLE

Responsable desk, Médecins du Monde

SEPTEMBRE 2013



LES ONG DOIVENT INSCRIRE LEURS ACTIONS DANS UNE LOGIQUE DE TRANSFORMATION SOCIALE

par Bertrand Brequeville / Responsable Desk, Médecins du Monde

« *Nous sommes des pompiers, nous ne sommes pas des architectes* ». Combien de fois avons-nous entendu ce genre de propos péremptoire, et avec quel aplomb, dans la bouche de responsables d'ONG humanitaires ? Arcboutées sur des principes qu'elles subliment et qu'elles considèrent trop souvent comme un monopole à défendre, les ONG humanitaires ont fait de la seule réponse à des besoins immédiats ou perçus comme immédiats un sacerdoce ne souffrant aucune critique.

Les principes humanitaires sur lesquels repose toute action dite humanitaire sont une invitation permanente à dépolitiser les problèmes, à aborder les souffrances humaines en dehors de toute contextualisation et, au final, à les banaliser, non sans un certain fatalisme qui confine à la paresse intellectuelle. Pour le sociologue Bernard DUTERME, l'humanitaire répond ainsi davantage à sa propre logique et c'est bien en cela qu'il tend à s'invalider¹. Au vu de certains éléments (volonté assumée de croissance opérationnelle, compétition accrue dans le cadre d'appels à propositions, communication outrancière...), on est effectivement en droit de se demander finalement si la logique de l'humanitaire n'est pas avant tout celle de sa survie organisationnelle.

La professionnalisation à marche forcée, la standardisation des interventions et une dépendance accrue vis-à-vis des bailleurs de fonds institutionnels n'ont fait que renforcer la logique propre des ONG humanitaires tout en leur faisant courir le risque de devenir de vulgaires prestataires de services. Jean-Louis VIELAJUS, président de Coordination Sud, va jusqu'à parler de « dictature du cadre logique »². Objectifs chiffrés, indicateurs, cadre logique et des concepts aussi fumeux que celui de *value-for-money* sont autant de formidables machines à tuer l'imagination et l'innovation, et à faire rentrer les ONG dans le moule défini par quelques technocrates ne connaissant rien des réalités du terrain, mais vouant à l'efficacité, à la compétitivité, à la performance, au retour sur investissement et autres foutaises de la doxa néolibérale un véritable culte. En fait, et sûrement sans le vouloir, les ONG sont de mieux en mieux intégrées dans un système global – le système capitaliste pour ne pas le nommer – qui, lui aussi, joue sa propre survie tout en étant toujours davantage responsable des maux

¹ « Catastrophes humanitaires en pays pauvres, par Bernard DUTERME », article paru dans Le Monde du 17 février 2010

² « La dictature du cadre logique, la meilleure façon d'assécher toute volonté de changement », présentation de Jean-Louis VIELAJUS, Forum « La place des ONG dans le changement social » organisé par Médecins du Monde le 1^{er} juin 2012

que certaines ONG essaient de soulager. Les programmes dits de lutte contre la pauvreté (ex. mise en place de filets de protection sociale) auxquels participent des ONG en sont sûrement la plus belle illustration. Ils s'inscrivent dans le contrôle social et le maintien du système (lutte contre la pauvreté pour toujours plus de consommation et toujours plus de croissance) davantage que dans le changement social et politique (lutte contre les inégalités). Jouant sa survie organisationnelle au sein d'un système global jouant lui-même sa propre survie, l'humanitaire en est presque devenu le service après-vente. Si l'humanitaire n'a pas encore perdu toute son âme, ni tout son crédit auprès du grand public et des populations auxquelles il vient en aide, il a vraisemblablement d'ores et déjà perdu son innocence originelle. Et c'est bien pour cela qu'il doit se remettre en cause.

Les ONG peuvent-elles prétendre être des acteurs de transformation sociale ? Peuvent-elles jouer un rôle dans les probables changements sociaux à venir aussi bien dans leur pays d'origine que dans les pays où elles interviennent ? Les ONG doivent se poser ces questions sans tarder. Certaines, comme *Médecins du Monde*, l'ont déjà fait, d'autres commencent à le faire.

La situation des grandes ONG françaises est singulière. Quasiment toutes sont des associations loi 1901³. Elles doivent renouer avec l'esprit originel de cette loi qui est celui de l'indépendance, de la liberté et du militantisme. Car oui, pour Chantal CORNIER, directrice générale de l'Institut de formation de travailleurs sociaux, la célèbre loi de Waldeck-Rousseau sur la liberté d'association est bien le fruit du militantisme⁴. Il n'est pas interdit de penser que ce militantisme se situe au confluent du libéralisme politique et de l'humanisme d'un Jean Jaurès, un des rares hommes de gauche de l'époque à réellement défendre l'initiative de Waldeck-Rousseau. Oui, la loi 1901 porte en elle les graines de l'humanisme et du militantisme, sources de changement social. C'est là une incroyable opportunité. Les ONG françaises doivent prendre ou reprendre conscience de la force que leur donne leur statut d'association loi 1901, à condition qu'elles aient le courage et se donnent les moyens d'apparaître comme de vraies associations (vitalité démocratique, absence de conflits d'intérêts, véritable promotion de l'adhésion, place du bénévolat, indépendance financière réelle et non fantasmée...).

³ Le 1er juillet 1901, le libéral Pierre Waldeck-Rousseau fait adopter, au terme d'une longue bataille parlementaire, la loi "relative au contrat d'association", d'une portée considérable et qui garantit une des grandes libertés de la République française. Ainsi, tout citoyen dispose du droit de s'associer, sans autorisation préalable. La loi "1901" fonde le droit d'association sur des bases entièrement nouvelles. Elle préserve la liberté et les droits des individus tout en permettant leur action collective. Elle fonde le droit d'association sur les principes issus de la révolution de 1789 : primauté de l'individu, de ses droits et de sa liberté, liberté d'adhérer ou de sortir d'une association, limitation de l'objet de l'association à un objet défini, égalité des membres d'une association, administration de l'association par libre délibération de ses membres. La loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août de la même année constituent les deux textes fondamentaux sur lesquels repose le fonctionnement des associations. L'article 1er de la loi du 1er juillet 1901, définit ce qu'est l'association : "l'association est la convention par laquelle deux ou plusieurs personnes mettent en commun, d'une façon permanente, leurs connaissances ou leur activité dans un but autre que de partager des bénéfices...". <http://www.associations.gouv.fr/626-la-loi-du-1er-juillet-1901-et-la.html>

⁴ « L'histoire du mouvement associatif appelle à une militance renouvelée », présentation de Chantal CORNIER, Forum « La place des ONG dans le changement social » organisé par Médecins du Monde le 1^{er} juin 2012

C'est à une profonde remise en cause de leurs modes de pensée et de fonctionnement que les ONG dites humanitaires doivent se confronter, si elles ne veulent pas subir, vraisemblablement à leurs dépens et de manière brutale, les changements qui s'annoncent. Il leur faut cesser de voir les citoyens comme des donateurs en puissance, mais au contraire commencer à les voir comme de futurs militants engagés. Il leur faut cesser de voir les bénéficiaires uniquement comme des victimes et intégrer dans leurs réponses les connaissances, les savoir-faire et les mécanismes de solidarité qui existent localement. Il leur faut surtout sortir d'approches essentiellement techniciennes qui favorisent le *statu quo* et mettent trop souvent sur un piédestal les experts en ceci ou en cela. Les accès à la nourriture, à l'eau, à la santé, au logement, à l'éducation, autrement dit les principaux thèmes récupérés par les ONG, sont avant tout des questions politiques qui doivent appeler des luttes et des réponses politiques. Comme le pense Raoul PECK, les ONG n'ont pas fait que récupérer ces thèmes éminemment politiques, elles en ont aussi récupéré les leviers⁵. C'est pourquoi les ONG doivent retirer leurs œillères d'humanitaires et prendre conscience de la force grandissante ou à venir de la société civile et de ses initiatives (syndicats, mouvements paysans, mouvements de femmes, associations communautaires ou identitaires, mouvement des Indignés, agro-écologie, associations pour le maintien d'une agriculture paysanne...) non seulement dans leurs pays d'origine, mais également dans beaucoup des pays où elles interviennent. Les ONG humanitaires doivent cesser de faire comme si ces mouvements de la société civile qui sont en résistance et/ou œuvrent pour une société post-capitaliste n'existaient pas ou existaient de manière complètement déconnectée des problématiques humanitaires ou sociales auxquelles les ONG entendent répondre. Elles doivent au contraire s'appuyer sur ces mouvements sociaux, leur dire haut et fort qu'elles sont du même camp qu'eux, tout en aidant à en faire émerger de nouveaux.

Bien sûr, cela va nécessiter de la part des ONG qui ne l'ont pas encore fait un gros travail sur elles-mêmes dont on peut raisonnablement penser qu'il créera des tensions internes voire des déchirements. C'est qu'il va falloir questionner les interventions dites d'urgence, leur durée et leurs modalités, questionner le sens même du mot « humanitaire » voire restreindre son utilisation, si ce n'est appeler à son bannissement, et questionner les principes humanitaires, notamment celui de neutralité. Si le principe d'impartialité peut constituer un garde-fou, notamment dans les contextes de conflits armés, le principe de neutralité doit être remis en cause de manière générale. Des ONG humanitaires neutres, c'est sûrement ce que les tenants du système peuvent espérer de mieux. Des ONG humanitaires neutres, dociles et sans avis revendiqué sur certains des déterminants des

⁵ « Haïti : quand l'urgence écrase tout », présentation de Raoul PECK, Forum « La place des ONG dans le changement social » organisé par Médecins du Monde le 1^{er} juin 2012

catastrophes humanitaires (dépendance grandissante des paysans vis-à-vis des semenciers, accaparement des terres agricoles, brevets, règles commerciales, spéculation, politiques agricoles, habitudes de consommation des pays riches, financement de la santé, entassements urbains... pour ne citer que ces quelques exemples), c'est sûrement ce que les multinationales en tous genres peuvent rêver de mieux. Aujourd'hui, vouloir ou prétendre être neutre, c'est être complice de ce système qui, trop souvent, engendre lui-même les crises dites humanitaires. Le principe de neutralité devrait d'autant plus facilement pouvoir être abandonné que la neutralité parfaite semble difficile à atteindre quand elle n'est pas tout simplement illusoire. Une fois le principe de neutralité abandonné et avec un minimum de courage, les ONG humanitaires pourront envisager faire de la politique, en faire au sens le plus noble et le plus engagé du terme, inscrire leurs actions et leurs plaidoyers dans un cadre plus politique et moins technique, et ce sans rien perdre de leur légitimité de terrain. Bien sûr, certains pointeront du doigt le risque de récupération des actions des ONG par des organisations ou des mouvements politiques et le subséquent risque de perte d'indépendance pour les ONG. Et après ? Il faudra assumer ce risque, ne pas le nier, le gérer intelligemment et habilement. En France, les actions de Greenpeace sont-elles moins virulentes depuis l'entrée des écologistes au gouvernement ? A une autre époque et au fil des décennies, le Secours Populaire Français n'a-t-il pas réussi à s'affranchir de l'influence originelle des communistes ?... Une fois ce gros travail sur elles-mêmes effectué, les ONG humanitaires devront alors l'expliquer au grand public et aux bailleurs de fonds, ce qui ne sera pas une mince affaire non plus, tant il est vrai qu'un grand nombre d'ONG dépendent des bailleurs de fonds et qu'un grand nombre de bailleurs de fonds voient les ONG comme les maîtres d'œuvre de leurs politiques de contrôle social.

Loin d'être évidente dans des structures parfois lourdes et complexes, une telle remise en cause est néanmoins nécessaire. Il y a va de la survie, non pas organisationnelle, mais morale des ONG. Il faut y voir une opportunité. Il y a là un potentiel de radicalité quasiment inexploré par la plupart des ONG. Oser devenir des acteurs de changement social et s'en donner les moyens comme, en ce qui concerne les ONG françaises, l'esprit même de la loi 1901 leur en donne la possibilité. Là est le défi que les ONG devront relever dans les prochaines années. Certaines ne le voudront pas ou ne le pourront pas, d'autres s'en donneront les moyens et y parviendront. L'action de celles qui y parviendront n'en sera que plus lisible. La question pour ces ONG ne sera alors plus de savoir si elles sont humanitaires, d'urgence, de post-urgence, de lutte contre la pauvreté ou de développement. La question des seuls besoins ne sera même plus centrale. La seule question importante sera de savoir si et comment, dans une logique renouvelée d'humanisme, de solidarité et d'entraide, les actions entreprises peuvent être vectrices de transformation sociale. ■

LES ONG DOIVENT INSCRIRE LEURS ACTIONS DANS UNE LOGIQUE DE TRANSFORMATION SOCIALE

par Bertrand Brequeville / Responsable Desk, Médecins du Monde

Les opinions exprimées n'engagent que l'auteur et ne reflètent pas nécessairement l'opinion de Médecins du Monde.

OBSERVATOIRE DES QUESTIONS HUMANITAIRES

Dirigé par Michel Maietta, chercheur associé à l'Iris et conseiller stratégique à la direction humanitaire de Save the Children International

maietta@iris-france.org

© IRIS

TOUS DROITS RÉSERVÉS

INSTITUT DE RELATIONS INTERNATIONALES ET STRATÉGIQUES

2 bis rue Mercœur

75011 PARIS / France

T. + 33 (0) 1 53 27 60 60

F. + 33 (0) 1 53 27 60 70

iris@iris-france.org

www.iris-france.org

www.affaires-strategiques.info

Actions internationales des acteurs franciliens : Quel champ et quels partenariats pour le Conseil régional d'Île-de-France ?

La capacité à agir à l'international des collectivités territoriales s'est fortement accrue ces dernières années, notamment du fait de la reconnaissance législative de leur rôle. L'Île-de-France, au travers de la richesse que constituent les acteurs franciliens, dispose d'une expertise et d'un savoir-faire très spécifiques, voire uniques dont le potentiel mérite d'être davantage valorisé à l'international.

Mieux valoriser les financements de la politique internationale de la Région

L'action internationale de la Région Ile-de-France n'est pas suffisamment identifiée dans l'ensemble de ses champs d'intervention, ceci se traduit par une présentation budgétaire parcellaire des actions internationales qui ne permet pas de les valoriser pleinement.

Il apparaît nécessaire de compléter le périmètre des actions à l'international par le biais des actions internationales financées sur l'ensemble des annexes budgétaires (34 millions d'euros en 2012) ou par les financements affectés aux interventions internationales des vingt-cinq organismes associés, liés à la Région Ile-de-France. L'information budgétaire doit être améliorée par la réalisation de documents transversaux pouvant prendre la forme d'un jaune budgétaire.

Mener une politique ambitieuse, avec des acteurs complémentaires

Le CESER a établi un recensement des collaborateurs qui contribuent à la politique internationale de la Région, ce bilan n'ayant aucune vocation à l'exhaustivité mais pouvant donner une première indication, toute provisoire. Au sein des différents services de la Région, plus de soixante-dix agents contribuent à la mise en œuvre d'actions internationales, tout comme trente-trois collaborateurs des quatre organismes associés retenus par le CESER à titre d'exemple, du fait de leur contribution significative à l'action internationale de la Région Ile-de-France.

Le territoire francilien compte de nombreux acteurs intervenant à l'in-

ternational, en flux entrant ou en flux sortant, de façon directe ou indirecte, sur les quatre axes stratégiques retenus par la Région (coopération décentralisée, rayonnement international, solidarité internationale ou animation régionale).

La multiplicité des acteurs, intervenant à des niveaux et à des champs différents, nécessite une démarche de recensement de tous les acteurs régionaux et d'échange d'informations sur leurs actions internationales.

En Ile-de-France, l'objectif est de construire, avec les autres acteurs concernés, des actions internationales partagées, dans le respect des domaines de compétence de chacun, avec davantage de synergie, même en dehors de considérations liées à des contraintes budgétaires.

Véritable chef de file en la matière, la Région est légitime pour fédérer les actions internationales des acteurs franciliens, même si cette capacité d'entraînement au service d'un projet d'intérêt commun n'a pas encore atteint l'optimum de ce qu'elle devrait pouvoir offrir.

Des outils départementaux de coordination des acteurs franciliens ont été développés, dans différents domaines intéressant la politique internationale de la Région Ile-de-France, ainsi qu'un outil de coordination entre les collectivités territoriales franciliennes, le réseau «*Ile-de-France International*».

Initiée en 2006 par la Région, cette plateforme d'échanges entre services de la Région et des Départements franciliens est destinée à favoriser les synergies dans les domaines de la coopération décentralisée et de la solidarité internationale. Des Conseils généraux franciliens ont ex-

primé des attentes à l'égard de la Région, en matière de coordination des acteurs régionaux à l'international.

Des instruments de coordination pour une meilleure efficacité des actions franciliennes à l'international

Le renforcement du rôle de la Région passe inévitablement par la structuration de réseaux, la mise en place de structures dédiées à la coopération des acteurs et une logique d'évaluation des actions, permettant de déterminer des indicateurs pertinents, durables et accessibles par les différents acteurs concernés. Cette évaluation doit permettre de mesurer les synergies entre les intérêts des acteurs concernés et les priorités régionales.

En matière de coopération décentralisée, il s'agit de mettre en commun les savoir-faire pour optimiser les actions de chacun sur les territoires. Dans une enquête récente sur l'aide à l'internationalisation, des entreprises ont notamment indiqué souhaiter un guichet unique des opérateurs publics et une simplification des processus. Le partage d'information entre acteurs franciliens devrait apporter à la Région une meilleure visibilité quant aux financements croisés. Le CESER estime important de déterminer une marque internationale et une signature visuelle pour la Région.

Enfin, il serait utile de privilégier la constitution d'une base de données permettant le recensement des acteurs de solidarité, le partage des bonnes pratiques, l'identification des priorités, le soutien à la formation et à la professionnalisation.

« Actions internationales des acteurs franciliens : quel champ et quels partenariats pour le Conseil régional d'Île-de-France ? »

Rapport présenté par Frédéric LEFRET, au nom de la commission de l'Action européenne et internationale

18 avril 2013

www.ceser-iledefrance.fr

Les propositions du CESER

- Elaborer un document transversal dit «jaune budgétaire».
- Définir des modalités d'évaluation permettant d'analyser au plus près l'impact des projets à vocation internationale.
- Mettre en adéquation les propositions d'actions de cette politique internationale avec des moyens appropriés, notamment humains ;
- Réaliser une banque de données des ressources humaines internes à la Région répertoriant les compétences valorisables à l'international (à mutualiser avec les Conseils généraux franciliens, voire d'autres acteurs majeurs d'Ile-de-France).
- Instituer un «*Comité stratégique régional de la coopération décentralisée et de la solidarité internationale*», destiné à œuvrer pour engager une démarche de coopération, avec deux instances complémentaires : une instance politique et une instance technique.
- Fédérer les actions de tous les acteurs franciliens au moyen de «*comités de pilotage régionaux*» par thématique pour mobiliser les acteurs franciliens sur les priorités sectorielles.
- Créer un site internet pour le réseau «*Ile de France International*».
- Etudier la création d'une agence francilienne de l'action internationale, à la manière des IRCOD (Institut Régional de Coopération et Développement) déjà mis en place.
- Créer un annuaire électronique des acteurs franciliens œuvrant dans les champs d'intervention internationaux de la Région.
- Réaliser un recensement des partenariats infrarégionaux et créer un guide régional des bonnes pratiques.
- Organiser une rencontre annuelle d'information des différents acteurs franciliens intervenant sur un même territoire de coopération décentralisée que la Région.
- Doter l'action internationale de la Région d'un portail Internet dédié à toutes ses interventions.
- Renforcer la volonté du Conseil régional de créer une identification visuelle en déclinant, dans les langues appropriées, la marque territoriale envisagée à partir de la langue française.
- Instaurer une «prime à la mutualisation» pour favoriser la mutualisation des actions à l'international, sous forme d'une subvention additionnelle les incitant à travailler de concert.
- Mieux coordonner les soutiens financiers apportés aux mêmes acteurs franciliens pour éviter un risque de sur-abondement de subventions pour certains acteurs ou pour les territoires concernés.
- Mettre en place, avant fin juin 2013, le nouvel outil de développement des marchés des PME à l'international, dénommé «*Programme Régional pour l'Internationalisation des Entreprises*» (PRIE).